

PRIX DE L'ABONNEMENT

EDITION QUOTIDIENNE
Un an \$3 00
Six mois 1 50
Quatre mois 1 00
L'abonnement est strictement payable d'avance.

LA JUSTICE

"DIEU ET MON DROIT."

TARIF DES ANNONCES

Première insertion... 80 10
Autres insertions... 65
Avis de naissance, mariage ou décès... 25

Bureaux : 111, Cote Lamontagne, Basse-Ville.

QUEBEC, MERCREDI, 1er JUIN 1887

Ernest Chouinard, Redacteur.

FEUILLETON DE LA JUSTICE

Le Crime d'une Femme

DEUXIEME PARTIE

LE SERMENT DE MIRIAM.

VI

MÈRE ET FILLE

—Une dernière explication vous décidera peut-être, dit-elle. M. Larroche vous aime comme une petite fille, c'est évident, mais voulez-vous pour femme... Quelle plaisanterie!

—Alors, ma mère, vous avez donc trompé mon père, lorsque vous lui avez affirmé que M. Larroche vous avait demandé ma main?

—Blanche devint très pâle, ses fins sourcils se rapprochèrent; mais son contentement encore.

—Je n'ai jamais trompé personne, dit-elle; il y a eu méprise de ma part; M. de Larroche m'a en effet demandé la main de ma fille, et c'est dans ce sens que j'ai parlé à ton père, c'est pour cette raison que je lui ai ouvert plus tard ma maison fermée à tous.

—Alors, fit-elle avec un éclair dans les yeux, il attend Marianne. Madame de Sauvetot, à ces mots, se laissa emporter par la haine qu'elle nourrissait contre la prisonnière.

—Il a horreur des empoisonnements! s'écria-t-elle hors d'elle-même, l'homme aux lèvres.

Marguerite protesta par un violent geste de dénégation. Blanche, honteuse, essaya de se ressaisir; elle n'avait pas fini de dire; le plus dur n'était pas encore sorti de ses lèvres.

—Ce que désire M. Larroche, continua-t-elle plus doucement, c'est une femme expérimentée, que la douleur ait mûrie.

Elle hésita; Marguerite pâlisait toujours.

Enfin, demanda-t-elle, il vous a dit le nom de celle qui lui agréa? Voyons, ne me faites plus souffrir.

—Tu le sauras plus tard, dit-elle. Marguerite se tordait les bras de désespoir. Elle essaya de se raidir. Effort inutile! Malgré elle, la haine, la vengeance bouillonnaient dans son âme. Un instant, elle eut l'idée de courir vers Jacques, de lui tout raconter, de lui crier:

—Toi, tu connais les gens et les choses, qui as aimé, ai pitié de moi, démêle ce nouveau mystère d'infamie que je ne comprends pas, mais qui va me tuer!

Elle releva ses yeux remplis de colère; elle étendit la main, toute prête à laisser sortir la menace et la malédiction de sa bouche; mais, au moment où ses lèvres s'entreouvraient, son regard s'arrêta sur ce beau portrait de M. de Sauvetot, que la veuve n'avait pas encore enlevé de sa chambre. Elle revit son père adoré mort, inanimé, étendu dans sa bière, ayant à ses côtés cette Marianne si aimée d'elle, l'ange gardien de son enfance, lui disant, en lui montrant celui qui ne l'entendait plus:

—C'est pour le devoir et l'honneur qu'il est mort! ne l'oublie pas!

—L'honneur! le devoir! Ne serait-ce pas pour quelque sublime devoir, ignoré d'elle, qu'elle était partie, cette mère adoptive, sa meilleure amie, et qu'elle souffrait dans la honte?

Le devoir! n'était-il pas pour Marguerite. Pauvre atome abandonné et sacrifié, de se faire comme l'une, de mourir comme l'autre? Elle le crut. Et généreuse plus qu'on ne peut l'être, elle résolut de tout accepter, et de se soumettre. Toute la journée, retirée dans la chambre de Marianne, elle s'afforment dans sa résolution, et se crut désormais assez forte pour se faire devant tous. Le soir à la tombée de la nuit, le parfum de poésie triste qui se dégage de la nature au moment où elle se repose et s'endort, avait rouvert les sources de ses larmes qu'elle croyait taries sous l'effort viril de sa volonté. Elle s'était alors jetée dans les bras de Jacques et n'avait pu résister à l'apré bonheur de pleurer un instant sur ce cœur qu'elle savait lui être si dévoué.

Mais le courageuse enfant avait vite repris possession d'elle-même, et nous avons vu comment elle avait eu la force de tromper le jeune homme et de l'envoyer vers Marianne, de peur de trahir le secret de son cœur.

Après sa visite à Candillac, Jacques Descart, au lieu de revenir vers sa pupille, sentit le besoin de se recueillir et de garder pour lui tout seul, durant quelques jours, l'apré bonheur qu'il venait de goûter. Oh! oui, que mince avait été la joie, que cuisants et durs étaient les regrets! L'avoir approché de si près, et n'avoir pu serrer sa main, ni entendre le son de sa voix, quelle souffrance! Aurait-il jamais la force d'endurer ce terrible martyre, d'attendre de longues années peut-être, la sachant là-bas, triste, malheureuse, avilie!

Cependant, sous toutes ses pensées amères, il y avait une joie secrète et profonde qui dominait son désespoir: il l'avait revue! Ses grands yeux doux avaient rencontré les siens; elle avait pâli on l'apercévant; un frisson l'avait secouée des pieds à la tête lorsqu'il avait parlé. Dans ses heures mauvaises, c'était peut-être vers lui que son tourment se pensés et ses vœux! Elle l'aimait donc toujours, elle ne l'avait pas oublié! Jacques était avant son voyage aussi certain de la fidélité de cet amour que de l'innocence de sa fiancée, et cependant cette assurance nouvelle était pour lui un bonheur sans nom!... Jacques souffrait, et en même-temps il était heureux:

—Ma chère adorée, sainte martyre du devoir exagéré, murmura-t-il, je te retrouverai, je le sens bien. Ah! comme je saurais te garder, lorsque tu me seras rendue?

C'est dans la solitude la plus profonde que Jacques voulut repasser et savourer, une à une, les joies, hélas! si courtes, que lui avait données cette entrevue d'une heure.

A quelques lieues d'Eauze, il se rappela qu'il existait un vieux donjon, appartenant à M. de Boutin, et où ce dernier l'avait fréquemment conduit, durant le mois qui avait suivi la condamnation de Marianne. Au milieu d'un paysage magnifique, mais désert, tout en haut d'une vallée resserrée et tortueuse, la tour du Tausia profilait sa fière silhouette sur le bleu foncé du ciel.

A VENDRE

1,300 Lots de Village CLAIRS DE RENTE

Vente Extraordinaire

Proprietes Foncieres

STADACONA

VINGT PIASTRES

Achetera UN BEL EMPLACEMENT de 1,800 pieds carrés, libre et quitte de toute rente, charge ou hypothèque, à une distance d'un mille seulement du marché Jacques-Cartier et de l'Eglise de St-Roch.

TERMES : \$5 COMPTANT et trois versements annuels de \$5 sans intérêt

Pour \$20, l'on peut acquérir un emplacement de 30 pieds de front sur 60 pieds de profondeur, sur un terrain élevé, sec, salubre, et en face de la ville.

L'acquéreur d'un de ces lots aura le droit de vote, vu que chaque lot est de rente, vaudra \$150 montant de la qualification pour voter.

Nulle rente, nulle taxe. Le village Stadacona, où sont situés ces lots, occupe déjà 100 maisons, il y a une chapelle, et des offices publics tous les dimanches et une école modèle.

Le propriétaire du "Pont Bickell," dans le but de faire un pont libre, est prêt à transporter à la municipalité qui voudra se charger de l'entretien. Il n'y a pas un seul ouvrier ou jeune homme qui ne puisse payer \$5 comptant, et \$5 par année pour 5 ans seulement, sans intérêt, pour devenir maître et propriétaire absolu d'un lot qui vaudra au moins \$150 en trois ans.

Il est probable que le chemin de fer du lac St-Jean traversera la propriété l'année prochaine, et y fera une station.

On ne devrait pas négliger cette occasion exceptionnelle d'acquérir des terrains par forme de spéculation, pour être plus tard, la propriété ne pouvant qu'augmenter en valeur.

Tout ouvrier devrait acheter un lot pour chacun de ses enfants.

Pour plus grandes informations, s'adresser à H. GOWEN, avocat, No. 125, rue St-Pierre, ou à L.S. LECLERC, Notaire, No. 245, rue St-Joseph, St-Roch, Québec. 1m-82

22 mars.

Amyot, Pelletier & Fontaine

AVOCATS

No. 111, Cote de la Montagne Basse-Ville, Q

G. AMYOT, L. P. PELLETIER, L. L. M. A. FONTAINE, L. L. D. E & J

Syndicat de Quebec

ROBES et MANTEAUX

DE DAMES

FAITS SUR COMMANDE

Modiste de Ire classe

Pour Chapeaux

Tapis et Prelarts

Tapis

Tapiserie

300 Poles avec ornements

a 38c.

7 mai 1a EJ

La Canadienne

Compagnie d'Assurance sur la vie

MONTREAL

Capital social \$300,000

La seule compagnie nationale d'assurances, incorporée par un acte spécial du Parlement.

CONSEIL D'ADMINISTRATION

M. JACQUES GRENIER, Président de la Banque du Peuple, Président du Comité des Finances de la ville de Montréal et grand négociant.

M. LOUIS TOURVILLE, Ex-Président de la Banque d'Haclouville et grand négociant.

L'honorable H. G. MAILHOT, Maire Trois-Rivières.

M. C. O. DELORMIER, Conseil de la M. F. N. BELCOURT, Directeur du bureau Canadien-Français d'assurances générales sur la vie.

M. L. P. Vallée est autorisé à faire souscrire un nombre limité d'actions au fonds social dans la cité et district de Québec. Etant à organiser la compagnie, des personnes compétentes sont invitées à faire des demandes pour agences en s'adressant à l'administrateur. F. N. BELCOURT, No. 13, rue St-Lambert, Montréal. 15-117 J & E

J.-B. RENAUD & CIE.,

AGENTS DE LA CELEBRE FLEUR PREPAREE

FARINE AU BEURRE

De BRODIE ET HARVEY

Farine patente, en petits sacs. Gold Nugget. Blé cassé, farine Graham, 1ère qualité et à bas prix.

AUSI : 12,000 sacs, sac de Liverpool En route à Lévis ou à Québec au plus bas prix.

—CHEZ—

J.-B. RENAUD & CIE., 25-32, RUE ST-PAUL, QUEBEC.

CHEMIN DE FER

Quebec et Lac St-Jean

Le train de et après LUNDI, 11 AVRIL 1887, les trains partiront de la station du Pacifique, Québec, et y arriveront comme suit, excepté les dimanches :

ALLANT AU NORD 4.00 p. m. La malle quotidienne arrivant St-Raymond à 5.50 et à la Rivière à Pierre à 7.00 p. m.

6.35 a. m. Trains Mixte tous les jours pour St-Raymond, arrivant à 9.30 a. m., et continuant jusqu'à la Rivière-a-Pierre, le Mercredi et Vendredi arrivant à 11.45 a. m.

ALLANT AU SUD 6.00 a. m. La malle laisse la Rivière à Pierre tous les jours (St-Raymond 7.10 a. m.) pour Québec, arrivant à 8.55 a. m.

2.30 p. m. Train Mixte de St-Raymond tous les jours (de la Rivière-a-Pierre, le Mercredi et Vendredi à 12.45 p. m.) arrivant à Québec à 6.00 p. m.

Le train de la malle fait raccourciement à St-Ambroise avec les omnibus allant au village Indien, à Lortette, et à la station de Valcartier avec l'omnibus pour le village de Valcartier, à la Rivière-a-Pierre avec le chemin de colonisation pour Notre-Dame-des-Anges, et avec les trains de construction tous les jours (les circonstances le permettant) pour l'île du Lac Beauport, revenant le soir suivant.

Pour informations au sujet des prix pour les passagers et des taxes pour le fret, s'adresser à Alexandre Hardy, agent général pour les passagers et le fret, Québec.

Billets à vendre par R. M. Stocking, en face de l'hôtel St-Louis, et par tous les sous-agents.

Billets de retour de première classe, aux taux d'un simple billet, mis les samedis, valables jusqu'au mardi suivant.

J. G. SCOTT, Sect. et Gérant. 10 février, 1887 J

JOS. DONATI

Horloger et Bijoutier

RUE SAINT-JEAN

Informe respectueusement ses pratiques et le public en général qu'il va transporter son établissement au

No. 51 Rue St-Joseph, St-Roch

ORTE VOISINE DE LA COIFFERIE

ALLARD

On lui espère qu'il lui accorderont le même encouragement que celui pour lequel il les remercie sincèrement.

Inutile à dire qu'il va augmenter considérablement son fond de commerce.

Il désire cependant informer ses amis et le public en général qu'il y a de mieux en fait de TIBB et CAFE de tous genres

EN GROS ET EN DETAIL

De plus les personnes qui encourageront M. Labbé sont sûrs de recevoir à chaque livre de thé qu'elles achèteront un présent représentant 25 pour cent de la valeur de leur achat.

C'est là un avantage qu'on ne rencontre pas tous les jours.

25 avril. J 247

JAS. F. BELLEAU,

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

Edifice de la Banque Union, No. 56 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANGSNIERE D'ANGLAISERIE capital : \$2,000,000 \$2.

GUARANTIA D'ANGLAISERIE, capital \$2,500,000 \$2.

Assurance sur la vie et contre les accidents Citoyens du Canada, capital : \$1,125,000.

Directeurs : Hy. Lyman, Ecr., président ; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président, Robert Anderson, Vice-Président, Merchants Bank ; Arthur Prevost, Ecr., Directeur ; Banque du Peuple ; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 Janvier 1886 E & J

SATISFACTION GARANTIE

Une visite est sollicitée. ROSAIRE LECLERC, 1m-82

LES FAMEUSES MEDECINES DE HUMBURG

—SONT BATTUES PAR—

L'EAU DE ST-LEON

A. H. M. Colville, négociant en épicerie de familles, articles de librairie, Eau de St-Léon, etc., 2903, rue du Parlement ;

Cher Monsieur, — J'ai souffert de maladie du foie et des reins pendant des années, quelques heures d'ouvrage me fatiguait ; j'ai essayé les remèdes de Warner, de Charles Samson, etc. Je me sentis plus mal. Enfin, je RECUS VOTRE EAU DE ST-LEON, j'en eus pendant deux semaines ; la douleur que je ressentais dans le dos a entièrement disparu. Je puis maintenant travailler tout le temps. Des médecines et les emplâtres de charlatan sont actuellement répandus à l'extrême plan. Votre etc., JAMES BAIN, 5 Clare Street, Toronto.

Cette eau naturelle inestimable est en vente chez tous les détaillants à 25 cents le gallon.

A VENDRE EN GROS ET EN DETAIL PAR

GINGRAS, LANGLOIS & CIE.,

Agent pour le Dominion, rue PORT DAUPHIN, Québec. 13 avril 1887.

Grande Vente de Quincaillerie, etc., etc., etc.

ER EN BARRES, FER A BOUILLOIRES, TUBES A BOUILLOIRES FER GALVANISE, FERBLANO EN FEUILLE, ANCRE, CHAINES

Agres en Broche, Amarres et Cordages,

Peix, Gondron, Etoppe, Térébentine, Peintures (de toutes couleurs), Vitres, Clous, Fiches, Pierres à Meule, Résine, Huile, Soutre en canon, Cuivre en feuille et en barre et Quincaillerie en général

AUSI : 75,000 BRIQUES réfractaires de la marque T. CARR

27 Nous attirons spécialement l'attention sur notre lot de 500 tonnes de Fer en Barre.

Les soumissionnaires ayant acheté le grand assortiment s'élevant à \$10,000, des marchandises, de M. CHARLES SAMSON, nous sommes prêts à le vendre immédiatement, en lots à des prix beaucoup plus au-dessous de ceux du marché, au magasin occupé ci-devant par ce monsieur.

Les personnes qui ont besoin de marchandises dans cet éligible feraient bien d'examiner l'assortiment et de s'assurer des prix avant d'acheter ailleurs, vu que c'est notre intention de vendre tout l'assortiment sans réserve.

F. X. LETOURNEAU ET CIE.,

177, RUE SAINT PAUL, EN FACE DE LA UR A BOIS DE CLINT

7 mai 1887 EJ 1m-33

F. ALF. ST LAURENT

Encanteur et Agent General, No. 17, rue St-Jacques, Basse-Ville, Québec.

AVIS

aux personnes qui désirent faire encan au printemps

Le soussigné prend la liberté d'informer ses amis et le public en général qu'il se chargera de faire encan à domicile des meubles de ménage, font de commerce, roulant de fermes, chevaux, voitures, etc. Sa longue expérience des affaires dans les différentes branches de commerce lui assure une large part du patronage public.

Les personnes qui voudront bien le favoriser de leur bienveillant patronage sont sûres qu'elles recevront pleine et entière satisfaction, ainsi que les acheteurs. Le soussigné n'entend pas faire acheter par des agents, ni pour son compte personnel, vu qu'il ne tient pas de salle d'encan pour y faire le trafic de meubles de seconde main, ni de meubles neufs.

Les meubles neufs offerts à l'enchère seront les produits de manufactures et seront vendus sans réserve.

F. ALF. ST LAURENT, N. B. — ST LAURENT occupera d'inventaires de succession et de liquidités.

Avances libérales sur consignations et encans autorisés.

5 mars. 33 Règlements immobiliers. EJ

SI VOUS AVEZ LA COLIQUE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LA NEURALGIE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LA DIPHTHERIE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ UNE INDIGESTION faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LES JOINTURES ROIDIES, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS PERDEZ VOS CHEVEUX, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ UNE ENTORSE OU UNE MEURTRISURE, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ LE MAL DE GORGE OU LE CROUP faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ DES ENGELURES OU DES CORS AUX PIEDS, faites usage du Simpson's Liniment.

SI VOUS AVEZ DES CONTRACTIONS DE MUSCLES, faites usage du Simpson's Liniment.

LE SIMPSON'S LINIMENT

est bon pour presque tous les maux extérieurs et plusieurs maladies intérieures de l'homme et des animaux. Aucune maison ne saurait s'en passer.

Brown, Freres & Co., Halifax, N. E. 2 mai

A LOUER

Un logement contenant 5 chambre Rue Saint-François, Haute-Ville. On pourra si l'on préfère louer que pour 3 ou 6 mois. Conditions faciles. S'adresser au No. 61 Rue Duade, Haute-Ville. Jno. 13 avril 1887

LE MAGASIN

The et Cafe

M. JOSEPH LABBE

No. 354, Rue St-Joseph ST-ROCH

Possède des qualités toutes spéciales de THE DU JAPON, VERT, NOIR, Etc., Etc.

M. LABBE est déjà assez connu du public pour ne pas avoir besoin de réclamer.

Il désire cependant informer ses amis et le public en général qu'il y a de mieux en fait de TIBB et CAFE de tous genres

EN GROS ET EN DETAIL

De plus les personnes qui encourageront M. Labbé sont sûrs de recevoir à chaque livre de thé qu'elles achèteront un présent représentant 25 pour cent de la valeur de leur achat.

C'est là un avantage qu'on ne rencontre pas tous les jours.

25 avril. J 247

JAS. F. BELLEAU,

AGENT GENERAL D'ASSURANCES

Edifice de la Banque Union, No. 56 RUE ST-PIERRE, QUEBEC.

Assurance contre le Feu LANGSNIERE D'ANGLAISERIE capital : \$2,000,000 \$2.

GUARANTIA D'ANGLAISERIE, capital \$2,500,000 \$2.

Assurance sur la vie et contre les accidents Citoyens du Canada, capital : \$1,125,000.

Directeurs : Hy. Lyman, Ecr., président ; Andrew Allan, Ecr., Vice-Président, Robert Anderson, Vice-Président, Merchants Bank ; Arthur Prevost, Ecr., Directeur ; Banque du Peuple ; J. B. Rolland, C. D. Proctor, Hugh M. Allan, Ecr.

Québec, 9 Janvier 1886 E & J

SATISFACTION GARANTIE

Une visite est sollicitée. ROSAIRE LECLERC, 1m-82

DEMENAGEMENT

M. N. RUELET CIE, informant leurs amis et le public en général qu'ils ont transporté leur établissement au

No. 152, RUE ST-VALIER, SAINT-SAUVEUR

ANCIEN TERRAIN RENAUD

Ils occupent toujours d'encastrement et tiennent toujours en magasin toutes sortes de Meubles, Meubles encastrés avec glaces allemandes, françaises anglaises, de toutes grandeurs et épaisseurs, parés dans tous les goûts.

Ils occupent aussi de peintures décoratives, maisons, églises, peintures unies et de couleur à l'eau, imitation de tout genre, peints en tapisseries, etc. Toiles pour vitrines de magasins et franchises, de toutes espèces, et tout ce qui concerne cette branche d'affaires.

Tout ouvrage exécuté promptement.

Nous avons aussi l'agence d'un grand assortiment de vitres épaisses (Plate Glass) françaises et anglaises, dont nous nous chargerons de la ven et de la pose à de bonnes conditions.

33 Une visite est sollicitée

N. O. RUEL & CIE.

Sommaire des annonces

Les Annonces : Horloger et Bijoutier. Tissage à la façon : Joseph Dugal. Rosaire Leclerc : Horloger, Bijoutier et Gravure. Vente par enchère : F. Ait, St-Laurent. Syndicat de Québec : Avis aux entrepreneurs : D. Ouellet : La Société Permanente de construction des Ateliers. Déménagement : Jno, Lalonde.

LA "JUSTICE"

QUÉBEC, LE 26 JUIN 1887

Quand l'indigence aura soulevé toute la terre, si la Justice a pu se cacher à l'ombre d'un brin d'herbe, c'est assez pour que le grand seigneur et parfumé les trois mondes. EDGAR QUINCY.

EN FRANCE

Il est bien temps que nous le disions, la République Française a enfin trouvé, depuis deux jours, un premier ministre, chose rare en ces temps-ci, et un ministère républicain modéré, chose fragile s'il en fut.

Le ministre s'appelle Maurice Rouvier, et le ministère se compose de :

- M. Rouvier, président du conseil, ministre des finances et ministre des postes et télégraphes, etc.
M. Florens, ministre de affaires étrangères.
M. Fallières, ministre de l'intérieur et des cultes.
M. Bousquet, ministre de la justice.
M. Spuller, ministre de l'Instruction publique.
M. Heredia, ministre des travaux publics.
M. D'Arnauld, ministre du commerce.
M. Barbe, ministre de l'agriculture.
Le général Saussier, ministre de la guerre.

Comme on le voit il n'y a pas plus de Boulanger de la guerre, dans ce cabinet, qu'il y en eut dans la cour des Champs-Élysées de la République :

Et dire qu'à la chute de M. Goblet, on voulait bien reconnaître que de tous ses ministres on retrairait, M. le ministre de la guerre seul serait appelé, parce que lui seul était l'indispensable !

Après beaucoup d'hésitations et de mystères, tout se dévoile et se comprend, et le mot de l'énigme une fois trouvé, nous sourions à notre embarras pour si peu, quand il était si facile d'y voir.

M. Boulanger, c'est bien simple, est un ministre qui fait parler de lui, qui s'attache, dans une certaine mesure, les bonnes grâces du peuple, son souverain, mais il coûte trop cher.

Quand il rajoint l'armée il casse singulièrement le trésor de la République, et des économistes comme MM. Léon Say et Leroy Beaujeu vous disent qu'il n'est pas bon de parer l'un au détriment de l'autre.

Avec cela aussi que M. Boulanger est un soldat d'Algérie et un vainqueur de 1870; et ces soldats d'Algérie et ces vainqueurs de 1870 aiment la guerre en diables et sont toujours prêts à y pousser la France avec eux, à la poursuite de leur plus brillant avenir.

Or deux choses que la France aime tout particulièrement aujourd'hui, — non pas sans doute plus que son bonheur, — c'est la paix et l'économie. M. Boulanger étant un guerrier provocateur et un prédicateur de l'or républicain ne sera donc plus ministre, et nous comprenons maintenant que ce sera bien fait.

Ce que nous aurions pu comprendre aussi tout d'abord, si nous nous en étions aperçus, c'était bien l'attitude cauteleuse de M. De Freycinet. Sa tournure semi-officielle dans les départements, — il était ministre alors, — et ses beaux discours sur l'économie et l'abstention des entreprises coloniales l'avaient peint à la France tout entière, il y a quelque douze mois, sous les traits d'un bon bourgeois qui aspire nullement à descendre. Pourquoi faut-il que durant la dernière crise ministérielle, nous n'ayons pas senti comme lui qu'il lui fallait user de ménagement et de réserve pour ne pas compromettre ses espérances, nous allions dire ses droits, à la présidence de la République ?

Il a laissé passer la tempête comme un homme qui est déjà à bon port, tandis que d'autres ont dû s'agiter dans le trouble général afin de trouver meilleur refuge ; il attendit, comme le roseau qui plie, la fin de l'orage qui renverse, comme les chênes, les ministres de la guerre.

M. Rouvier a donc tenté de tout rassembler. Il sera républicain modéré.

On se demande si cette modération lui suffira dans la lutte que lui feront le parti extrême de M. Clémenceau et le dépit également extrême de M. Boulanger. Ce ne seront pas les bruits de guerre qui le renverseront celui-là, car l'Allemand, d'où viennent les bruits de guerre, paraît singulièrement se réjouir, dans la personne de son grand chancelier, de ce que l'homme qui a réorganisé l'armée française, démoralisée par elle, n'ait pas trouvé place dans le cabinet français réorganisé.

Il sera très intéressant d'observer l'attitude du cabinet Rouvier, car malgré son modérantisme il ne pourra longtemps conserver une assiette ferme, et rester dans de justes milieux où l'on ne tombe pas.

Il est probable que le cardinal Rampolla remplacera le cardinal Jacobini comme secrétaire d'État du Saint-Siège

Maurice Rouvier

PREMIER MINISTRE DE FRANCE

Maurice Rouvier est un avocat de talent. Il est né à Aix, le 17 avril 1842. Tandis qu'il exerçait à Marseille, il attaqua l'empire dans la presse de l'opposition ; après le 4 septembre 1870, il fut nommé secrétaire général de la préfecture des Bouches du Rhône.

En 1871, il fut élu membre de l'Assemblée nationale et vota avec l'extrême gauche. Il fut nommé membre de la commission pour les réformes judiciaires en Égypte, et dans cet emploi, soutint avec un grand zèle les intérêts de la France en Orient.

En 1876 élu de nouveau député, il se rallia à l'extrême gauche et remplit les fonctions de secrétaire de la Chambre.

Il fut un des 364 députés qui, l'année suivante, refusèrent le vote de confiance dans le cabinet Broglie.

En 1878, les électeurs le renvoyèrent à la Chambre.

CORRESPONDANCE

Chicoutimi, 25 mai 1887.

M. le Rédacteur,

Il y a quelque temps j'étais dans une certaine maison de Chicoutimi en compagnie d'un commis-voyageur et d'un marchand, nous causions sur différents sujets, entre autres nous parlions de Chicoutimi et de ses alentours, c'est-à-dire du Saguenay.

Au cours de la conversation le marchand nous fit remarquer que pendant tout l'été nous étions entourés de commis-voyageurs tandis qu'on ne voyait jamais pointer un Yankee qui venait séjourner ici pendant quelque temps. Alors le commis-voyageur se chargea de nous répondre en nous demandant quel plaisir il y aurait dans le Saguenay pour les Américains (Yankees) ; vous n'avez aucune place de pêche, aucune place de chasse et enfin dans votre ville même vous n'avez aucun amusement.

On ce voyageur se trompait grandement ou il ne connaissait rien du Saguenay (ce qui est bien probable). D'abord il disait que Chicoutimi n'était pas une belle place d'été pour les Américains.

Et bien ! au contraire, moi je dis que c'est une des plus belles places que l'on puisse trouver. En effet, pour la pêche on ne peut trouver mieux ; Chicoutimi est entouré de toutes parts par des lacs magnifiques aux abords pittoresques et qui tous sont très poissonneux. Voyez entre autres le lac Kenogami dont M. Thomas Roberge, prêtre, est le locataire, n'est-ce pas là un beau lac ? Il est situé à une petite distance de Chicoutimi, et en y arrivant vous trouvez là un joli petit bateau à vapeur qui vous attend.

Parmi d'autres jolis lacs nous remarquons encore du côté de St. Anne les lacs Clair, Miald, Charles, Lassalle, Du-Bois qui tous ont été loués par M. J. B. Petit, négociant de cette ville ; est-ce que ces lacs ne sont pas ce qu'il y a de mieux pour la pêche ? Aux alentours de ces lacs vous êtes justement dans des lieux où vous pouvez chasser à votre gré en tuant (si vous êtes habile) depuis le merle jusqu'à l'aigle et depuis le rat musqué jusqu'au caribou et à l'original sans compter les ours qui s'y trouvent en grand nombre. Maintenant dans la ville même vous pouvez vous amuser à votre loisir en vous promenant sur le Saguenay en bateau à vapeur ou en canots.

Chicoutimi serait certainement une des plus belles places d'été pour les Américains s'ils se donnaient la peine d'y séjourner pendant quelques temps afin de pouvoir goûter des délices qu'offre cette place enchanteuse.

Il y a aussi plusieurs hôtels qui sont tous très-bien tenus, entre autres nous pouvons signaler l'hôtel Martin qui sera pour cette saison monté sur un pied sans égal.

Vous voyez comme moi, messieurs, que les commis-voyageurs ont bien tort de dénigrer Chicoutimi et le Saguenay en général au sujet de ce qu'ils offrent au Sporting men. Pendant l'été, la compagnie du Richelieu aura des bateaux qui voyageront tous les jours entre Chicoutimi et Québec.

Sous le rapport des communications, il nous manque encore un chemin de fer, mais j'espère que M. Mercier comprend le besoin que nous en avons et qu'il saura nous le donner avant longtemps.

Tout à vous, JUMBO II.

RESUME DES DEPECES

LE MINISTERE ROUVIER

Paris, 31. — L'exposé de la politique de M. Rouvier à la chambre des députés sera très court. Il recommandera de faire des réformes financières. Le nouveau budget restera comme le désire le comité. M. Rouvier annoncera la détermination du ministère de se démettre s'il n'a pas l'appui de la majorité républicaine dans la chambre des députés.

Le général Boulanger en quittant le ministère de la guerre a lancé un ordre du jour dans lequel il remercie ceux qui ont coopéré avec lui à mettre le pays en état de répondre à n'importe quelle attaque et dans lequel il engage les officiers de l'armée à faire preuve d'amour pour leurs devoirs professionnels et de fidélité à la constitution et aux lois. En terminant, il dit : "Je serai le premier d'entre vous à donner à la fois l'exemple de la discipline militaire et de la discipline républicaine."

Le général Ferron, en entrant au département de la guerre, a de suite fait un ordre du jour dans lequel il dit qu'il compte sur le dévouement absolu de tous et qu'il espère que le service de l'armée continuera à progresser fermement. Les armées qui nous entourent continuent à augmenter et à améliorer leur équipement et pour nous, rester inactifs serait certainement aller de reculons et mettre sérieusement en péril les intérêts du pays. Comme mes prédécesseurs, je poursuivrai sans relâche une politique de réformes militaires et je consacrerai tout mon temps à améliorer les moyens de défense de la France et de la République.

Les journaux républicains modérés parlent en bons-terme du nouveau ministère. La presse monarchiste le regarde assez favorablement ; mais les radicaux et les indépendants se déclarent hostiles au gouvernement.

Le général Boulanger a fait la déclaration ministérielle à la chambre des députés cette après-midi. Il dit que sa politique étrangère serait ferme et prudente ; que les préparatifs pour l'exposition 1889 seraient poussés avec vigueur. Il a été fréquemment applaudi par les députés du centre et souvent interrompu par ceux de la gauche.

Les radicaux, de la gauche ont laissé entendre qu'ils interpelleraient le gouvernement sur la question de sa politique et demanderaient urgence. M. Rouvier y a consenti.

Sur ce, M. Julien fit un discours par lequel il requit le gouvernement de faire connaître son programme. M. Rouvier a répondu que le ministère allait appliquer d'une manière ferme la législation relative à l'éducation.

Quant à l'économie dans les dépenses publiques, le ministère se propose de faire des retranchements au montant de 60 millions de francs.

Parlant de la couleur politique du ministère, M. Rouvier dit : "Nous ne représentons les vues d'aucun parti politique en particulier."

Une voix a crié : "Vous êtes le double de Ferry." Cela donna lieu aux applaudissements de la gauche.

M. Rouvier a terminé son discours au milieu des protestations de la gauche, en déclarant que le cabinet comptait sur une majorité républicaine.

Plus tard, en réponse à une question, M. Rouvier a dit : "Le gouvernement entend que tous les citoyens soient soumis aux obligations du service militaire." (Applaudissements du centre.)

M. Millerand, de l'Extrême Gauche, a nié que le cabinet ait l'appui de la majorité républicaine.

M. Rouvier a protesté, disant qu'il ne se considérait pas comme réduit à l'impuissance parce que son gouvernement avait l'Extrême Gauche contre lui. Il remettra le pouvoir s'il ne peut obtenir une majorité républicaine (applaudissements du Centre).

M. Millerand a alors proposé une résolution de manque de confiance dans le gouvernement. Elle a été repoussée par un vote de 285 contre 130.

M. Rouvier a proposé l'ordre du jour et sa proposition a été adoptée par un vote de 384 contre 156 ; et cela au milieu des applaudissements enthousiastes du centre.

Le général Ferron a promis qu'il ferait connaître franchement son opinion sur le nouveau projet de loi militaire quand cette mesure serait soumise à la discussion.

Il a dit que le gouvernement avait décidé en faveur du service militaire pour trois années et applicable à tous sans même en excepter les séminaristes, les professeurs ou autres.

Il a déploré l'insuffisance de l'effectif militaire en temps de paix et a insisté sur la nécessité d'augmenter la force de chaque compagnie.

M. Rouvier a refusé de répondre à la question si le gouvernement se proposait d'opérer une conversion de la dette.

La chambre s'est ajournée à jeudi prochain.

Le général Boulanger a fait ce matin ses adieux au personnel du département de la guerre et à quitté Paris.

Les députés de la droite comptent que sur les 285 voix en faveur du gouvernement cet après-midi, 130 ont été données par eux.

En supposant que cet évaluation fut exacte, le gouvernement n'aurait de majorité purement républicaine que 11 voix.

Près de trois cents jeunes gens se sont réunis, cet après-midi, aux alentours de la Chambre des députés et se sont unis pour crier : "Vive le général Boulanger." La police les a dispersés.

Paris, 31.—Brillante réunion à la fête militaire de ce soir à l'Opéra. Le général Boulanger était absent.

Des milliers de personnes se sont réunies dans les alentours de l'Opéra et on entendait crier : "Résignation," "Longue vie à Boulanger," "Nous l'aurons," etc.

À 11 heures, la foule au dehors était devenue beaucoup plus nombreuse et si turbulente, que la garde républicaine tenu en disponibilité dans la cour de l'Opéra reçut ordre de la disperser. Elle y réussit mais non sans être sillonnée et tuée à outrance par la populace.

Minaut.—Nouvel rassemblement et plus nombreux que le premier. Tout indique qu'il y aura des émeutes quand les invités de l'Opéra quitteront la salle.

Toutes les rues à partir de la Madeleine et le faubourg St-Honoré jusqu'à l'Élysée sont gardées par des soldats. Il y a aussi un nombre considérable d'hommes de police en devoir.

Il est rumored que la populace va se rendre au Palais de l'Élysée. Elle vient de traverser la place de la bourse en criant : "Vive le général Boulanger."

2 heures a. m.—Cinquante hommes de police ont été placés à l'ambassade anglaise. Les soldats et la police ont prévenu les émeutes. La populace se dispersa et la ville est maintenant tranquille.

Durant la nuit on a entendu des cris de "Tous à l'Élysée." Mille jeunes gens se sont formés en procession et ont marché dans la direction de l'Élysée. On les entendait crier : "Nous voulons Boulanger." Avant qu'il fussent arrivés au palais de l'Élysée, un fort détachement d'hommes de police fit son apparition et les dispersa facilement.

L'Élysée est bien gardé par la police et on ne laisse personne entrer dans les alentours.

Jusqu'à présent il n'a pas été nécessaire d'opérer d'arrestations.

Le général Boulanger, avant de quitter Paris a eu une longue entrevue avec le général Ferron, le nouveau ministre de la guerre.

La révolte en Afghanistan Nouvelle victoire des insurgés.—Le commandant des troupes de l'émir capturé et décapité.—Progress de la révolte.

St. Petersburg, 31.—Des nouvelles de Hérat annoncent que les Chilzais ont battu mille hommes des troupes régulières de l'émir et capturé cinq canons et beaucoup de butin. Dahrneil, le commandant des forces de l'émir a été pris et décapité. Les habitants de la province de Hérat et des districts environnants sont fortement excités du progrès de la révolte chez les tribus et l'on dit qu'elles sont prêtes à se joindre aux Chilzais.

Saint-Petersbourg, 31.—Des télégrammes reçus de Merv confirment la nouvelle que les ingénieurs anglais travaillent activement à fortifier Hérat. On fortifie les retranchements et on double les garnisons.

Les Afghans font preuve de beaucoup de haine contre les Anglais, et l'émir a été obligé de nommer des officiers militaires pour protéger les employés aux fortifications.

Ce que les autorités militaires anglaises ont en vue c'est d'avoir une garnison de 10,000 hommes à Hérat et qui puisse soutenir un siège de 90 jours.

L'INCENDIE DE L'OPERA COMIQUE

Paris, 31.—Le président Grévy a fait le don personnel généreux de 10,000 francs (\$20,000) pour les victimes de l'incendie de l'Opéra Comique.

Jusqu'à présent aucunes recherches n'ont été faites dans les galeries pour y trouver les cadavres des personnes qu'on suppose y avoir péri.

INCENDIE D'UN ENTREPOT

PERTES : \$250,000 à \$300,000

New-York, 31.—Un entrepôt à huit étages en brique et le bloc de maisons compris entre les rues King, Charlton, West et Washington, et tout son contenu se composant de coton, chiffons, vins et marchandises générales, ont été incendiés ce soir. Les pertes sont difficiles à évaluer pour le moment. Cependant on les évalue à \$250,000 à \$300,000. Cet incendie est due à l'explosion d'une lampe dans le rez-de-chaussée de la bâtisse. Il y avait dans cet entrepôt 4,000 balles de coton appartenant à la compagnie de steamers Morgan.

Eclatante conversion

New-York, 31.—A la cathédrale St-Patrice ce matin, l'archevêque Corrigan a ordonné prêtre Henry Van Banesslaer, d'une famille historique d'Albany et d'origine presbytérienne.

Il dira demain matin, sa première messe, à l'église Saint-François-Xavier. Sa mission spéciale sera de travailler à évangéliser les sauvages.

Il est le fils de feu le général Banesslaer, gradué de West Point, et brigadier général lors de la guerre civile. Sa nièce était la fille de l'ex-gouverneur King de cet état.

Sa famille voit d'un mauvais œil sa conversion. Ses deux sœurs s'étant déjà converties au catholicisme se sont jointes Sœurs de Charité.

TROUBLES DANS L'AMERIQUE CENTRALE

Mexico, 31.—Des avis reçus de l'Amérique Centrale rapportent un état d'affaires déplorable à San Salvador. Le président Menéndez continue toujours à être de plus en plus impopulaire. Il a tout récemment fait mettre en prison ou entrer de force dans l'armée des fils des meilleures familles de San Salvador.

Le gouvernement est tout à fait injuste et devient plus faible de jour en jour. Quelques-uns des meilleurs citoyens ont été lancés de force dans l'armée pour cause de leurs opinions politiques ; d'autres ont été mis en prison et soumis à la flagellation.

Le gouvernement de Menéndez a refusé de rectifier le traité récemment signé par les représentants de tous les États de l'Amérique Centrale, à Guatemala et étant en faveur de la confédération définitive des États de l'Amérique Centrale.

Les élections ont lieu en octobre au Honduras et le président Bogran a déjà commencé à faire de la cabale en faveur de sa réélection. Il est très impopulaire et il lui faudra employer la force pour réussir.

Ses ennemis sont organisés et au premier déploiement de force militaire, il y aura un soulèvement général dans tout le pays.

Un grand nombre de fugitifs, actuellement à Nicaragua et à San Salvador, sont prêts à traverser la frontière aux premiers troubles et à s'unir à leurs concitoyens pour faire la guerre à Bogran.

VARIETES

L'agonie de la Semillante

(Suite et fin)

Fatigué d'en avoir tant dit, le berger s'assit, et le patron reprit la parole. "Où monsieur, c'est ce pauvre vieux qui est venu nous prévenir. Il était pressé que fou de peur, et de l'affaire, sa cervelle en est restée détraquée."

Le fait est qu'il y avait de quoi. . . . Figurez-vous six cents cadavres en tas sur le sable, pêle mêle avec les éclats de bois et les lambeaux de toiles. . . . Pauvre Semillante ! la mer l'avait broyé du coup, et si bien mise en miettes que dans tous les débris le berger Palombo n'a trouvé qu'à grand-peine de quoi faire une palissade autour de sa hutte. . . . Quant aux hommes presque tous défigurés, mutilés affreusement, c'était pitié de les voir acrochés les uns les autres, par groupes. . . . Nous trouvâmes le capitaine en grand costume, l'ammonition sur son cou ; dans un coin entre deux rochers, un petit mousse, les yeux ouverts, on aurait dit qu'il vivait encore ; mais non ! Il dit que pas un n'en réchappera."

"Ici le patron s'interrompit. "Attention, Nardi ! cria-t-il, le feu s'éteint."

Nardi jeta sur la braise deux ou trois morceaux de planches goudronnées qui s'enflammèrent, et Lionetti continua : "Ce qu'il y a de plus triste dans cette histoire, le voici. . . . Trois semaines avant le sinistre, une petite corvette, qui allait en Crimée comme la Semillante, avait fait naufrage de la même façon, presque au même endroit ; seulement, cette fois-là, nous étions parvenus à sauver l'équipage et vingt soldats du train qui se trouvaient pas à leur affaire, vous pensez ! On les emmena à Bonifacio, et nous les gardâmes pendant deux jours avec nous, à la mer. . . . Une fois bien secs et remis sur pieds, bonsoir ! bonne chance ! ils retourneront à Toulon, où, quelque temps après, on les embarqua de nouveau pour la Crimée. . . . Devinez sur quel navire. . . . Sur la Semillante, monsieur. . . . Nous les avons retrouvés tous, tous les vingt, couchés parmi les morts, à la place où nous sommes. . . . Je relevai moi-même un joli brigadier à fines moustaches, un blondin de Paris que j'avais couché à la maison et qui nous avait fait rire tout le temps avec ses histoires. . . . De le voir là, ça me creva le cœur. . . . Ah ? Santa Madre ! . . ."

Là-dessus le brave Lionetti, tout ému secoua les cendres de sa pipe et se roula dans son caban en me souhaitant la bonne nuit. Pendant quelque temps encore les matelots causèrent entre eux à demi-voix. . . . Puis, l'un après l'autre, les pipes s'éteignirent. . . . On ne parla plus. . . . Le vieux berger s'en alla, et je restai seul à rêver au milieu de l'équipage endormi.

Encore sous l'impression du lugubre récit que je venais d'entendre, j'essayais de reconstruire dans ma pensée le pauvre navire défont et l'histoire de cette agonie dont les goélands ont été seuls témoins. Quelques détails qui m'avaient frappé, le capitaine en grand costume, l'étoile de l'ammonition, les vingt soldats du train m'aidaient à deviner toutes les péripéties du drame. . . . Je voyais la frégate partant de Toulon dans la nuit. Elle sort du port. La mer est mauvaise, le vent terrible ; mais on a pour capitaine un vaillant marin, et tout le monde est tranquille à bord.

Le matin, la brume de la mer se lève. On commence à être inquiet. Tout l'équipage est en haut. Le capitaine ne quitte pas la dunette. Dans l'entrepont où les soldats sont renfermés, il fait noir ; l'atmosphère est chaude. Quelques-uns sont malades, couchés sur leurs sacs. Le navire tangue horriblement ; impossible de se tenir debout. On cause assis à terre par groupe, on se cramponne aux banes ; il faut crier pour s'entendre. Il y en a qui commencent à avoir peur. . . . Ecoutez donc ? Les naufrages sont fréquents dans ces parages-ci ; les tringlos sont là pour le dire, et ce qu'ils racontent n'est pas rassurant. Leur brigadier surtout, un Parisien qui blague toujours, vous donne la chair de poule avec ses plaisanteries : "Un naufrage ! . . . Mais c'est très-amusant, un naufrage. Nous en serons quittes pour un bain à la glace, et puis on nous mènera à Bonifacio, histoire de manger des merles chez le patron Lionetti." Et les tringlos de rire. . . .

Tout à coup un craquement. . . . Qu'est-ce que c'est ? Qu'arrive-t-il ? . . . "Le gouvernail vient de partir," dit un matelot tout mouillé qui traverse l'entrepont en courant. "Bon voyage ?" crie cet enragé de brigadier ; mais cela ne fait plus rire personne.

Grand tumulte sur le pont. La brume empêche de se voir. Les matelots vont et viennent effarés, à tâtons. . . . Plus de gouvernail ! La manoeuvre est impossible. . . . La Semillante, en dérive, file comme le vent. . . . C'est à ce moment que le donatier la voit passer ; il est onze heures et demie. A l'avant de la frégate, on entend comme des coups de canon. . . . Les brisants ! les brisants ! . . . C'est fini, il n'y a plus d'espoir, on va droit à la côte. Le capitaine descend dans sa cabine. Au bout d'un moment, il vient reprendre sa place sur la dunette, — en grand costume. Il a voulu se faire beau pour mourir.

Dans l'entrepont, les soldats, anxieux, se regardent, sans rien dire. . . . Les malades essayent de se redresser. . . . Le petit brigadier ne rit plus. . . . C'est alors que le porte s'ouvre et que l'ammonition paraît sur le seul avec son étoile : "A genoux, mes enfants ! Tout le monde obéit. D'une voix retentissante, le prêtre commence la prière des agonisants.

Soudain un choc formidable, un cri, un seul cri, un cri immense, des bras tendus, des mains qui se cramponnent, des regards effarés où la vision de la mort passe comme un éclair. . . . Miséricorde ! C'est ainsi que je passai toute la nuit à rêver, évoquant, à dix ans de distance, l'âme du pauvre navire dont les débris m'entouraient. . . . Au loin, dans le détroit, la tempête faisait rage ; la flamme du bivac se courbait sous la rafale, et j'entendais notre barque danser au pied des rochers en faisant crier son amarré.

NOUVELLES GENERALES

UN SUICIDE A NEW-YORK

M. Tilly, professeur d'allemand à l'école de M. Gastineau, vient de se suicider. dans des circonstances étranges chez Mme Sarah Gain, dans la 24e rue Ouest, où il était en pension.

Depuis quelques temps, M. Tilly avait des allures étranges ; mais personne n'y avait attaché d'importance, soit à l'école, soit chez Mme Gain. M. Tilly était un excellent homme avec la fille de Mme Gain, miss Nellie, avec laquelle il avait l'habitude de plaisanter. S'étant levé à son heure ordinaire et ayant déjeuné vers huit heures du matin, M. Tilly, au lieu de se rendre à l'école, selon son habitude, est remonté dans sa chambre et s'y est enfermé à clef. Vers 10 heures, lorsque la servante est remontée pour faire la chambre, elle a trouvée à la porte une lettre à l'adresse de miss Nellie et la porte aussitôt à la jeune fille. La lettre était ainsi conçue :

"Miss Nellie Gain, si vous voulez avoir la bonté de veiller à ce que mon corps soit incinéré, de façon à pouvoir prêter serment que j'ai été incinéré, vous pouvez garder pour vous les \$65 ci-inclus. Si vous ne tenez pas à prendre cette somme, vous pouvez donner les \$65 à l'église Blake. Sincèrement à vous, — EDMOND VON TILLY."

Miss Gain s'est précipitée vers le charbonnier professeur Tilly pour lui demander ce que cela signifiait, mais elle en a trouvé la porte fermée. On a prévenu la police qui a fait enfoncer la porte et l'on a trouvé alors M. Tilly étendu tout habillé sur son lit, la tête trouée par une balle et tenant un revolver dans sa main crispée.

On ignore quels sont les motifs qui ont poussé le défunt au suicide.

DOM PEDRO

Dom Pedro, empereur du Brésil, est presque mourant. C'est le plus ancien des souverains régnants, puisqu'il est monté sur le trône en 1825, il y a soixante-deux ans. Il est vrai qu'il n'était âgé alors que de cinq ans. Il n'est pas encore septuagénaire, par conséquent, et il a juste l'âge de la reine Victoria. Il est le chef de la maison de Bragança, qui est une branche cadette de la maison de France, l'impératrice est une princesse du Bourbon de Naples. Leurs Majestés ont visité le Canada, il y a une dizaine d'années.

PUBLICATION

Le Révd Père Tosti, qui occupe une haute position à la cour du Vatican, doit publier, un pamphlet conseillant une conciliation entre le Saint-Siège et le gouvernement italien, par laquelle le Pape renoncerait au pouvoir temporel. Cette dépêche est publiée sous toutes réserves.

DÉCÈS D'UN ANCIEN DÉPUTÉ

M. J. B. Mongenais, ex M. P., pour

GET ESPACE EST RESERVE PAR OCT. LEMIEUX & CIE.

A VENDRE

La maison en briques à deux étages, No 80 et 82 rue Richelieu, appartenant à ex-devant à M. P. G. Delle. S'adresser au CREDIT FONCIER FRANCO-CANADIEN 55 rue St Pierre, Québec. Québec 28 mai 1887. G. L. J. E.

JOS. DONATI

Horloger et Bijoutier 151, RUE ST-JOSEPH, ST-ROCH, (Porte voisine de M. Laurent & Grand)

INVITE RESPECTUEUSEMENT LE PUBLIC A mieux assortis de la ville. On y trouvera toujours un magnifique choix de montres d'or et d'argent, de toutes sortes, pendules, épinglettes, pendents et boucles d'oreilles, lunettes, bagues, boutons, médaillons, pierres précieuses et un assortiment général d'argenterie des plus complets, etc. Les prix sont d'autant plus bas que les acheteurs font un compteant. #27 Pendules et Bijoux réparés avec soin. #28 UNE VISITE EST SOLICITEE. 1er av.

ON DEMANDE UN JEUNE HOMME

serait préféré) pour le commerce d'épicerie et pouvant fournir des recommandations. JOS. BISSIERE, 225, Rue D'Aiguillon.

SEL! SEL!!

12,000 SACS Sel de Liverpool, Ex-Prince Leopold et Frederic. En rade, à terre ou mis à bord des chars à Lévis ou à Québec.

Ce qui suit a paru dans notre dernière édition d'hier

LETTRÉ D'OTTAWA

30 mai 1887

Cette après-midi, le notaire Dunn, officier rapporteur qui déclare élu le candidat de la minorité, comparaitra à la barre de la Chambre. La majorité le couronnera peut-être de son égide. Ce ne serait pas plus surprenant que quand elle protège M. Pope, le greffier en chef, qui s'est rendu coupable d'une fraude colossale. C'est de cette dernière que je vous ai promis de vous parler aujourd'hui.

Parlons, en attendant de la fraude commise par M. Pope.

Par la section 65 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 66 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 67 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 68 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 69 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 70 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 71 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 72 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 73 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 74 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 75 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 76 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 77 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 78 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 79 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 80 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 81 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 82 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 83 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 84 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 85 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Par la section 86 du dit chapitre, chaque officier-rapporteur transmet, dans un délai fixé, son retour au greffier-en-chef.

Rumeurs, rumeurs.

Les rumeurs sont un peu comme le ruban, quand on en prend on n'en sait jamais trop prendre.

La retraite de Son Honneur le lieutenant-gouverneur Masson aura pour effet de provoquer toute une crépidation de petites nouvelles, qui se préparent là dans les dessous politiques et qui montent aujourd'hui dans l'air comme des étincelles envolées d'un brasier qu'on ramène.

Oui, le temps est aux retraites de ceux qui ont bien mérité de leur parti et qui voudraient partir avant que le peuple leur dise qu'il ne les retient plus.

Et parmi ceux-là se trouve au premier rang, très haut, très digne, et très méritant John A. Macdonald qui terminera son essor politique à la chambre des lords d'Angleterre. Ils y secouent ses vieilles ailes et apparaissent sous le plumage nubilatoire et le titre de baron Macdonald of Earncliffe. Sir Charles Tupper revenu à jamais d'Angleterre s'abattra à Ottawa pour prendre tout chauds son nid et sa couvée.

Puis Sir A. P. Caron, qui a vu pousser ses ailes sous la plume et le bec du vieux chef, forcé de s'en séparer cette fois et en cela aussi malheureux que le pigeon de la fable, dirigerait son vol dans un sens tout opposé, pour aller chercher sa jolie tête de gouverneur sous la feuillée du Nord-Ouest, toute ruisellante de sang mérité et de champagne anglais.

Et M. Ouimet, orateur des communes, qui n'a pas rompu avec les dangers de la guerre, remplacerait Sir Adolphe au cabinet de la puissance, et M. Girouard serait orateur.

Oh ! les rumeurs, les rumeurs.

L'orangisme

Le dernier rapport du grand-maître de l'orangisme démontre que les frères sont au nombre de CENT CINQUANTE MILLE en ce pays et qu'ils sont repartis comme suit :

- Dans Ontario il y a 895 loges, Dans Québec, il y en a 65 Dans Manitoba 62 Dans la Nouvelle-Ecosse 42 Dans le Nouveau Brunswick 74 Dans l'île du Prince-Édouard 77 Dans la Colombie Britannique 10

Cette race de vipères a des ramifications par tout le pays. Le fait le plus étonnant, c'est que dans une petite province comme Manitoba, il y ait déjà soixante deux loges établies.

L'orangisme veut s'emparer complètement du Nord-Ouest au chant de : Bas le papisme et la religion catholique. Et nos ministres leur aident.

C'était prévu ?

Le conseil de ville de Toronto a décidé de ne pas s'accuser de la conduite de ses hommes de police lors de l'attaque faite contre W. O'Brien. C'était prévu ; s'il s'agissait d'un homme ordinaire, on se viderait avec rigueur, mais, comme O'Brien n'est qu'un irlandais, comme les voyous qui l'ont assailli ont eu le mérite de crier : "à bas le Pape et O'Brien", ils ne seront pas punis par les autorités municipales de la ville qui est, en ce pays, le foyer de l'orangisme.

Le conseil de Ville de Toronto nous semble être à la hauteur de la situation et parfaitement digne de gouverner une ville où le fanatisme et l'intolérance paraissent avoir leurs franches coutées.

CORRESPONDANCES

CETTE ENQUÊTE

Québec, 30 mai 1887.

Monsieur le Rédacteur, J'ai lu avec le plus grand plaisir votre article de samedi par lequel vous demandez une enquête à propos des affaires Deemer avec le notaire Benjamin Trudel.

Je vous assure que je ne suis pas le seul qui me suis réjouis de cet article, et j'espère que vous continuerez. Il faut que le jour se fasse sur toutes ces affaires louches. Notre conseil-de-ville qui est composé d'hommes honnêtes perd de son prestige à cause de ces accusations qui pèsent contre lui.

N'y a-t-il pas moyen d'aller jusqu'au fond du sac ? UN CITOYEN.

font plus de mal. Et la loi protège des gens aussi mal intentionnés !... Ainsi, hier soir, au moment où l'Armée du Salut passait à l'encoignure des rues St-Jean et du Palais, un cheval effrayé par le bruit, prit le mors aux dents devant la Caisse d'Économie, et sitôt que l'Armée du Salut eut connaissance de la chose, elle redoubla ses cris et son vacarme. Et le cheval de courir éperdu à travers les rues Couillard et Hébert ; dans sa course effrénée, la voiture fut renversée et l'occupant violemment jeté sur le sol devant le couvent de la Miséricorde. Heureusement que les blessures qu'il a reçues ne sont pas graves et qu'il n'a qu'une légère contusion au bras gauche. Quant à la voiture, elle est entièrement brisée, et le cheval se serait certainement tué sur le mur des Remparts s'il n'eût été habilement arrêté par M. A. Robitaille.

Que l'on dise maintenant que la loi protège tous les cultes ?... Oui !... mais non pas au détriment de la vie des individus.

La loi protège aussi la vie de chacun de nous, et elle doit prévenir, dans les limites de sa juridiction, tout ce qui peut lui être dangereux.

Tout le monde d'ailleurs, n'est pas prêt à admettre que cette secte soit un culte. Et, fut-ce un culte réel, est-ce qu'il ne serait pas sage d'empêcher des démonstrations aussi fréquentes, aussi ridicules et en même temps aussi dangereuses. Il viendra peut-être un temps où la foule qui se presse sur son passage en viendra aux mains avec cette clique. Il ne se passe pas un soir où l'Armée du Salut ne fasse sa parade des dents, des ongles, autres projectiles dangereux soient lancés. Et si l'on trouve trop fort de la prohiber entièrement, qu'on lui permette comme aux autres cultes, deux ou trois démonstrations publiques par année, tout au plus quatre. Cela serait plus que suffisant, et Québec n'en serait que mieux.

Si l'on acquiesce à ces suggestions, nous n'aurons plus à enregistrer des accidents comme celui d'hier soir, et l'on entrera dans les vues de tous les citoyens de Québec, dont je crois être l'interprète en écrivant ces lignes. Car tous ici dans notre ville, à peu d'exceptions près, sont amis de l'ordre et de la paix, et ont à cœur de donner aux étrangers qui la visitent une bonne impression de son administration ; et ne nous le dissimulons pas, les désordres causés par l'Armée du Salut, sont réellement de nature à nous faire déprimer beaucoup.

Dans l'espérance que l'on prendra en considération ces quelques remarques dans l'intérêt de la tranquillité publique, et tout en vous remerciant cordialement des avoirs publiés.

J'ai l'honneur d'être Monsieur le rédacteur Votre bien dévoué, etc., Un ami du bon ordre.

MONUMENT A JACQUES-CARTIER

Listes des souscriptions pour l'érection d'un monument à l'illustre découvreur du Canada, à Québec.

- (Suite) Sa Grandeur Mgr Langevin, évêque de Rimouski, \$15 00 Sa Grandeur Mgr Gravel, évêque de Nicolet, 10 00 Son Altesse Royale Mgr le duc d'Annam (Bruxelles), 20 00 Le général Boulanger (Paris), 20 00 MM. Larkin, Conolly et Murphy, 50 00 J. P. Whelan, 50 00 M. Fabbé J. B. Primeau (East Toledo, O., États-Unis), 20 00 Le Dr G. A. Bourgeois (Trois-Rivières), 10 00 M. l'abbé Ed. Moreau, ancien chanoine de la Cathédrale de Montréal, 5 00 G. Chastenet-Beaulieu (Paris), 2 00 MM. Roger et Chernoviz (Paris), 4 00 Quelques élèves du collège de Joliette, 2 50 L'honorable juge La Rue, 10 00 L'honorable juge Chauveau, 10 00 S. LeSage, 10 00 H. J. B. Chouinard, 10 00 Robert McGreevy, 10 00 Paul E. Smith, 10 00 Le Dr J. A. Couture, 10 00 Gustavo F. Hamel, 10 00 M. l'abbé F. X. Gosselin, 5 00 M. l'abbé L. Provancher, 2 00 Madame la Supérieure du couvent de Jésus-Marie (St-Michel de Bellechasse), 1 25 MM. Meredith et Couture, 2 00 Le Dr Jos. Comeau (Maniwaki), 5 00 Charles Chartré, 5 00 Le Dr Boulet, 5 00 E. O. Boulet, 5 00 Michael White (Amund), 5 00 N. Lacasse, 5 00 M. l'abbé Payret, chanoine de la cathédrale d'Auch (France), 4 00 Un ancien député, 35 00 (A continuer) F. E. HAMEL, Trésorier, 7, rue Hamel, Québec.

NOUVELLES GÉNÉRALES

POUR LES CULTIVATEURS On entend souvent dire que la neige tient la terre chaude. Voici, d'après le Musée des Familles, comment s'explique ou se justifie cette assertion. — La neige étant fort peu conductrice de la chaleur lorsqu'elle couvre d'une couche épaisse la surface du sol, la température de ce dernier ne s'abaisse pas au-dessous du point de congélation, tandis que celle de l'air qui est au-dessus peut devenir beaucoup plus froide. Voilà comment il se fait que les gelées vives qui pourraient être meurtrières à beaucoup de plantes n'atteignent pas celles-ci, quand elles sont recouvertes d'une épaisse couche de neige.

Ajoutons d'ailleurs que la neige est par elle-même mauvais conductrice de la chaleur : 1° Parce que les cristaux de la neige renferment une grande quantité d'air qui conduit mal le calorique ; 2° Parce que ces cristaux ne sont pas compacts et unis, mais amoncelés seulement les uns sur les autres. Or, moins un corps est compact, plus sa conductibilité du calorique est faible.

HÉRITAGE DE \$15,000 L'exécuteur testamentaire de M. Sifroid Falardau, qui est décédé à San Francisco le 23 mai dernier, a informé la Presse que le testateur a laissé en héritage une somme de \$15,000 à Mlle Ir-

mine Falardau, qui a demeuré sur la rue Emery, à Montréal.

PREMIER TRAIN

Le premier train sur le chemin de fer du Pacifique en destination de Vancouver y est arrivé lundi soir. Sur l'un des côtés de la locomotive flottait une bannière avec l'inscription : "Notre grande artère nationale." De l'autre côté on lisait : "D'un océan à l'autre." Le train était tout pavé ainsi que la ville elle-même pour cette occasion.

DÉSÉPOIR D'AMOUR

Un jeune homme de Burlington, Iowa, M. Fred. Brooks, sur le point d'atteindre sa majorité et de toucher \$75,000 lui revenant de la fortune de son père, s'est brulé la cervelle par désespoir d'amour.

MEURTRE

Mme Smith, une veuve de 54 ans, résidant à Cardona, Indiana, a été tuée d'un coup de fusil pendant qu'elle se promenait dans la cour de sa maison. On ignore le motif de ce meurtre dont l'auteur est inconnu.

HONNEUR

Le lieutenant-colonel Ouimet, Orateur de la Chambre des Communes, aura le commandement des tireurs de Wimbledon si la session, comme tout l'indique, finit à temps pour lui permettre de prendre le steamer dans la dernière semaine de juin. C'est le troisième Orateur qui aura eu cette distinction qui déjà avait été conférée aux honorables MM. Blanchet et Kirkpatrick.

NOUVELLES DU JOUR

Eteignoir domestique

Ce soir à 7.30 hrs, à la demande de plusieurs citoyens et des marguilliers de la paroisse St-Jean-Baptiste, un nouvel essai de l'éteignoir domestique sera fait à l'angle des rues St-Jean et Sutherland.

A Lévis

Les manœuvres annuelles de la milice du district de Québec s'ouvriront le 4 juillet au camp des ingénieurs royaux à Lévis.

Excursion

L'excursion annuelle des employés de la Compagnie du Richelieu aura lieu le 2 juillet.

Première Communion

Cette touchante cérémonie aura lieu à l'église de N. D. de Lévis mercredi, 2 juin, pour les enfants qui ont fréquenté le catéchisme de la paroisse.

Les élèves du couvent feront leur première communion jeudi matin, 3 juin, au couvent de cette ville.

Personnel

L'hon. M. McShane est de retour à Québec depuis ce matin. L'hon. M. Taillon et aussi en cette ville.

Mouchoirs

Les détectives continuent leurs recherches au sujet des vols de mouchoirs commis au préjudice de plusieurs marchands. Ce matin, une certaine quantité de mouchoirs ont été retrouvés et remis à leurs propriétaires.

En ville

MM. J. Lavergne, M. P., L. J. Cannon, Eugène Crepeau, avocats d'Arthabaska, et M. Honan, de Trois-Rivières, sont en ville à l'occasion du terme de la Cour de Révision.

M. le général Seymour est en ville et réside chez son gendre, l'hon. M. Blanchet.

M. et Madame J. H. Botterell sont de retour d'un voyage autour du monde. Partis de Québec en octobre dernier, ils ont visité les Indes et le Japon et sont revenus par voie de San Francisco.

Maritimes

Le steamer de la malle, le Sardinian, capt. Joseph Ritchie, parti de Liverpool le 19 mai, via Moville, est arrivé dans le port ce matin avec 52 passagers de cabine, 48 intermédiaires, et 960 passagers de pont.

Le steamer Flamborough est arrivé à New York, samedi dernier à 5 h. p. m.

Le steamer Miramichi, capt. Baquet est arrivé dans le port aujourd'hui.

Le steamer Aenba, capt. Lund, parti de Sydney C. B., est arrivé dans le port hier à 5 hrs. p. m., et a continué pour Montréal.

La barque Amsterdam, capt. Olsen, parti de Londres avec un cargaison de ciment, est arrivé dans le port hier à la remorque du Florence.

Les réparations qu'on a fait subir au steamer Barcelona, seront complétées vendredi, et il partira immédiatement pour prendre un chargement à Montréal.

Le steamer Edimburg, capitaine Johnson, parti de Glace Bay avec un cargaison de charbon est arrivé dans le port à 2.30 hier, et a continué pour Montréal. Le pilote rapporte qu'il a vu plusieurs vaisseaux montent le fleuve.

Le steamer Greelands, capitaine J. Delisle, parti de St. Jean Terrebonne avec un cargaison générale pour Québec et Montréal est passé au Cap de la Madeleine hier à 2 p. m.

Il arrivera dans le port ce soir. La barque Helmi, capt. Blix, partie de Liverpool avec un cargaison de sel, est arrivée dans le port hier soir, remorquée par le Champion, et a continué pour Montréal à la remorque du même bateau.

La barque Hébé ayant complété son chargement est partie pour la mer aujourd'hui.

La barque Hélène, capt. Hanson, est à prendre un chargement à la Rivière du Loup.

Le str. Invermay, capt. Leng, parti de Pictou avec un cargaison de charbon, est arrivé dans le port à 4 hrs hier et a continué pour Montréal.

Le steamer Naranja, capt. Prédiaux, parti de Palerme avec un cargaison générale, est arrivé dans le port hier, à 7 heures, et a continué pour Montréal.

levé et est arrivé dans notre port hier. Le vaisseau s'était infligé une sérieuse voie d'eau, mais on a réussi à le relever sans trop de difficultés. On se rappelle que les voyageurs canadiens du Nil traversèrent l'Océan à bord de l'Océan King.

Douane

Le montant des droits perçus à la douane de Québec, le 30 mai, est de \$3 038.24.

Du "Paris-Canada."

Inscrits à l'Agence du Gouvernement du Canada, 10, rue de Rome : M. le docteur A. L. Smith, Montréal, 59, rue des Mathurins.

Mme A. Sewell, Québec, 59, rue des Mathurins. Hon. Juge R. Weatherbe, Halifax. M. Georges Bourgoin, Montréal, hôtel Bellevue.

M. F. Massey, Toronto, hôtel de Lille et d'Albion. M. Alf. A. Thibaudau, Québec, hôtel de Calais.

Cour de police

Un jeune homme, nommé Achille Barreau, trouvé en possession d'effets volés a été envoyé en prison en attendant l'enquête.

Une cause du revenu des licences est remise au 16 juin.

Cour du recorder

Un seul pechard a comparu ce matin à la cour du recorder, il a été condamné pour ivresse à \$1 et les frais.

Elu

M. Frs. Bélanger, employé aux douanes à Québec, a été élu président de la Société St.-Jean-Baptiste de Ste.-Foye.

Examens

L'examen des aspirants à l'étude et à la pratique de la profession d'avocat, aura lieu cette année à Sherbrooke, le 6 juillet. Les aspirants devront conséquemment donner avis avant le 6 juin.

Elections Contestées

Jugement a été rendu hier matin par Son Honneur le juge Casault dans le cas des élections contestées des comtés de Québec, de Montmorency et Québec-centre. Dans chaque cas quelques-unes des objections préliminaires ont été maintenues.

Suicide

On se souvient qu'il y a quelque temps nous annoncions qu'un nommé Zéphirin Guillette, menuisier à la Baie St. Paul, avait essayé de se suicider en se jetant à l'eau et qu'il avait été repêché de suite. Bien déterminé à se suicider, Guillette a eu recours à la pendaison et dimanche dernier on le trouvait pendu dans sa boutique de menuiserie. M. le Dr Clément, coronier du district de Charlevoix, a été notifié de suite et a tenu une enquête.

Le jury a rendu un verdict de suicide par pendaison, durant un accès d'aliénation mentale. Vu la dernière partie du verdict Mgr Racine a autorisé l'inhumation en terre sainte.

À la Baie St. Paul

Plusieurs amateurs de la Baie St. Paul sont à organiser une soirée musicale et littéraire pour la fin de juin.

Religieux

Le révérend Père Antoine, provincial des Oblats au Canada, qui était parti pour le chapitre général de son ordre tenu à Rome au commencement du mois, ne reviendra plus en Amérique. Il est nommé assistant du supérieur général, en remplacement du Père Aubert, qui était aussi autrefois au Canada et qui a passé un grand nombre d'années dans les missions du Nord-Ouest. Le Père Antoine est remplacé comme provincial au Canada par le Père Célestin Cassien.

Adresse à la Reine

Ce midi les ministres maintenant à Québec ont transmis à Son Honneur le lieutenant-gouverneur l'adresse votée par les deux branches de la législature à l'occasion du cinquantième du règne de Sa Majesté. Les ministres présents sont les hon. MM. Garneau, premier-ministre pro tem, Ross, McShane, Gagnon et Duhamel. Les greffiers des deux chambres accompagnent les ministres.

Son Honneur remercia les ministres et les informa qu'il chargerait un de ses aides-de-camp, M. le capitaine Sheppard, de transmettre cette adresse à Lord Lansdowne qui lui la transmettra à l'hon. M. Stanhope, secrétaire d'état pour les colonies. L'étiquette veut que toutes suppliques ou adresses passent par ce canal avant d'être transmises à Sa Majesté.

M. le capitaine Sheppard partira pour Ottawa cet après-midi.

T T T

Tous les jours on entend des personnes dire qu'il leur est impossible de se procurer des bons thés ; à ces personnes nous conseillons de faire une visite au magasin de M. J. B. Rousseau. Sans vouloir faire de réclame à ce monsieur, nous pouvons affirmer que les thés importés par cette maison sont tous de meilleures qualités et donnent plus et entière satisfaction. Cet établissement est le seul à Québec qui mérite le nom de magasin de Thé, et toutes les personnes qui font leurs achats à cette importante maison en font les plus grands éloges.

Les cafés que M. J. B. Rousseau vend méritent aussi une mention toute spéciale.

—30 av. 1 m.

Un Bracelet trouvé

TROUVÉ. Il y a quelques semaines, sur la Grande-Allee, un bracelet d'or émaillé en noir. Cet objet sera remis à la personne à laquelle il appartient, sur paiement de la présente annonce. S'adresser au sous-commissaire de la Police, 31 mai — J-18

Yacht à louer ou à vendre réparé en neuf, connu sous le nom de PETITE BÉRBERNE maintenant au ponton Jean-Bte Dutilleul, près de la Douane. Il serait prêt à partir pour aller où les gens aimeraient. S'adresser à JOSEPH POTRAS, 27 mai JE-6fs

Hôtel du Canada

PARIS, 23, Rue de Choiseul, PARIS (Près le Boulevard des Italiens) ENGLISH SPOKEN

Canada Province de Québec District de Québec No 882 Edouard Morisy, Demandeur ; Jean de Montgallier, Défendeur ; Avis public est par le présent donné qu'en vertu d'un Bref d'Assignation Expresse émané en cette cause, les biens, meubles et effets saisis en vertu d'un Bref d'arrêt simple, le neuvième jour d'avril dernier, seront vendus le huitième jour de juin prochain, au domicile et devant le dit défendeur surné Arago n° 125, en la cité de Québec, à neuf heures de l'après-midi. Les dits meubles et effets consistent en savoir, à Rouilliers, huile etc., etc. LOUIS NAPOLEON SERVAIS, Il, C. S. Québec, 30 mai 1887.

3,000 SACS VIDES DE SEL, ou de GRAIS en parfait état, en vente à bon marché chez J. & W. REID, 26 mai

Camphre ! Camphre ! Nous venons de recevoir à la Pharmacie Centrale un nouvel approvisionnement de CAMPHRE RAFFINE, qualité extra. --AUSSE-- Un assortiment choisi de Graines de Jardins, de champs, et de fleurs. PRIX TRÈS MODÉRÉS

Jno J. LaROCHE & Co. No 67, Rue St-Vallier ST-SAUVEUR. 21 mai

Alphonse Pouliot L.L.D. AVOCAT No. 10 RUE DONNACONA HAUTE-VILLE, QUÉBEC (Près de l'Église des Ursulines.) 16 mai J-14

VOITURES FAITES SUR COMMANDE

Le possesseur d'un véhicule d'importance publique qui vient de recevoir un bel assortiment de voitures de familles pour quatre ou deux personnes, Buggy, etc., dans les goûts les plus modernes et dans les prix les plus réduits, décline toute concurrence. Le possesseur a fait faire des améliorations tellement importantes qu'il faut les voir pour les comprendre. Pour l'avantage des acheteurs les voitures de seconde main sont prises en échange de neuves. AUSSI : Un joli assortiment d'attelages, incluant commande et vendus aux conditions les plus avantageuses. De plus, SOUFLETS pour toutes sortes de Bicyclettes, également à prix réduits. Le public pourra se procurer ces voitures, attelages et soufflets, chez le soussigné, rue St. George, au bout de St-Jean, au coin chez Nap. Bertrand, rue St. Vallier St-Sauveur. Toute vente est faite sur garantie. Wilbrod Bertrand 13 mai 1 ms. J RUE ST. GEORGE

MAISON DE PENSION M. V. POLQUIN a ouvert une maison de pension à St-Michel de Bellechasse, dans l'ancienne résidence du Dr Hébert. Il prendra des pensionnaires au mois, à la semaine. Prix modérés. 12 mai

Maisons à vendre UN VASTE TERRAIN faisant le coin des rues Richardson et de la Chapelle, à St-Roch, avec deux magnifiques maisons en briques desur crées, en bon état de réparations, avec excellents caves et bons hangars de briques. Cet endroit, par sa proximité de l'Église St-Roch des magasins et du marché est toujours très recherché par les locataires. Bénéfice de terre inestimable et très incontestable. S'adresser à LOUIS ROUSSEAU, Tailleur, No. 24, rue Dorchester. Ou à GUIS. GRENIER, Notaire, Rue St-Joseph, St-Roch. 18 mai 1 ms.

LIGNE DE STE-ANNE

Le 21 et après le 19 mai le vapteur "BROTHERS" voyageur comme suit : Il quittera Québec tous les dimanches, lundis, mercredis, jeudis et vendredis à 6 h. m. Au retour le VAPTEUR STE-ANNE vers 2 ou 3 hrs. p. m. Les mardis et samedis le vapteur quittera Québec dans le courant de la journée et viendra à la marée. Le retour aura lieu le soir. Toutes sociétés religieuses et civiles qui voudraient organiser un pèlerinage pourront engager ce vapteur à des conditions avantageuses en s'adressant au capitaine du vapteur.

ELZEAR FORTIER, JE CAPITAINE 27 mai JE 37

Thibaudau & Miville, Meubliers-Ebenistes No. 386, Rue St-Joseph, Fabricateurs sur commande et à bon marché toutes espèces de meubles d'après les patrons les plus nouveaux et plus élégants. Ils feront une spécialité des travaux d'ébénisterie. Aussi ornements d'église tels que chaires, balustrades, secrétaires, etc., etc. 27 rue Visite est sollicitée. 12 mai 1 ms.

AVIS Conformément à l'acte 47 Viet, ch. 27, Sec. 113 avis est par le présent donné que le 11 mai courant, le soussigné a subi à l'endroit appelé Lac Bellevue dans le comté de Portneuf, un certain lot de fourrages et peaux, et que le partie de ces fourrages et peaux a été déposé en conséquence

Depeches et nouvelles de nuit

NOUVELLES DE LA CAPITALE FEDERALE

Ottawa, 31 mai.—A l'ouverture de la séance cet après-midi, M. Moffatt, le nouvel élu du Ristigouche, a été présenté à la chambre par Sir John et M. Burns.

Avant de procéder à l'ordre du jour, M. Weldon est revenu à la charge au sujet de l'élection de Queen. Il a fait une motion à l'effet que la Chambre, après avoir entendu la preuve faite par Dunn, l'officier-rapporteur, était d'opinion que le dit Dunn aurait dû proclamer M. King élu au lieu de Baird.

Plusieurs bills publiés ont subi leurs seconde et troisième lectures.

Sir Alexandre Campbell, le nouveau lieutenant-gouverneur d'Ontario, a laissé Ottawa hier pour Toronto, où il a dû être assermenté aujourd'hui.

A l'ouverture de la séance ce soir, M. Mills a donné lecture à la chambre de la circulaire suivante adressée par M. Chapleau à tous les officiers réviseurs :

Ottawa, 26 mai 1887.—Une mesure va être introduite en chambre concernant la révision des listes électorales.

Trois-Écarter, mai 31.—Le Dr Bédard, un patriote de 37-38, est mort hier à l'âge de 75 ans.

NOUVELLES DE MONTREAL

Montréal, 31 mai.—M. Beemer, contracteur, épousera ici demain, mademoiselle Dufresne, une jeune canadienne-française établie depuis plusieurs années à Dublin, Irlande.

L'hon. sénateur Sénéchal est dangereusement malade.

La nouvelle de sa maladie a fait baisser le stock de la compagnie du Richelieu de 2 par cent.

On fait de grands préparatifs ici pour la célébration du Jubilé de la Reine le 21 juin.

Trois hommes ont été empoisonnés hier matin à la Pointe-aux-Trembles, près de Montréal.

Ayant déjeuné ensemble, ils se rendirent aux champs pour reprendre leurs travaux. Sur la route, l'un d'eux, M. Célestin Pilon, se sentit malade et dit à ses compagnons, MM. Jeanotte et Malouin, qu'il ressentait de violentes douleurs à l'estomac.

Bientôt les douleurs furent si vives qu'il dut s'arrêter et s'asseoir. Vers ce temps M. Jeanotte et M. Malouin furent pris à leur tour du même mal. Il leur vint alors à l'idée que ces douleurs devaient être des symptômes d'empoisonnement et, pendant qu'il leur en restait la force, ils se hâtèrent de retourner aux habitations donner l'alarme.

Ce dernier fut rapporté plus mort que vivant et en proie à d'atroces tortures. Bientôt le médecin arrivait à son tour et déclarait les trois hommes empoisonnés. On dit que M. Pilon est mort et que les deux autres victimes sont aussi en grand danger de mort.

Samedi soir, un nommé George Lamoureux, 21 ans, journalier, demeurant avec sa mère, était occupé à travailler sur une barge près de Hochelaga, quand il perdit l'équilibre et tomba à l'eau. On ne l'a pas revu.

On a trouvé un cadavre flottant dans le canal, hier soir. Il est à la morgue. Personne n'est venu l'identifier.

Un autre accident qui aurait pu résulter en une noyade, mais qui, heureusement, n'a pas eu de suites fatales, est arrivé dimanche après-midi. Au moment où le bateau qui fait le service de l'île Sainte-Hélène abordait le quai Jacques-Cartier, les passagers s'étaient précipités sur la passerelle en trop grand nombre, deux d'entre eux tombèrent à l'eau. On leur tendit aussitôt des câbles qu'ils purent saisir, et il en furent quittes pour un bain froid.

Terrible noyade

CINQ PERSONNES PÉRISSENT DANS LE FLEUVE

Vers six heures et demie, dimanche matin, quelques hommes de la police du port remarquèrent une chaloupe qui descendait le fleuve à la dérive. Elle était en deça de la dernière bouée du port vis-à-vis la place Jacques-Cartier. Accompagnés du batelier Joseph Tanguy, de Charles Bousquet et du cocher Charles Aréand, ils s'embarquèrent dans une des chaloupes de Joe Vincent et se dirigèrent, à force de rames, vers l'épave ; ils trouvèrent dans cette chaloupe remplie d'eau deux hommes, l'un mort, l'autre mourant. Le corps du défunt était étendu dans la chaloupe ; il y avait six pouces d'eau sur lui. Il était en corps rouge ; la tête était enfoncée dans l'eau sous le siège. L'autre qui, à la vue des chaloupes, avait élevé son mouchoir et fait des signes de détresse, était retombé dans une espèce d'hébétément.

Aux questions qu'on lui posa, il répondit qu'il était six ans qu'il ignorait où étaient ses compagnons. Le chaland où étaient les deux malheureux fut lâché à la dérive. On dit que les personnes qui le recueillirent à Hochelaga, y trouvèrent un flacon rempli de whisky. Débarqué à bord du quai, le compagnon du cadavre revint à lui et on put savoir qu'il se nommait Nelson Montreuil, âgé de vingt ans, demeurant en arrière du No. 132, rue Canning. Le corps trouvé dans le chaland était celui de Célestin Vézeau, de la Pointe Saint-Charles. Montréal fit aussi le récit suivant :

Samedi soir, il partit en chaloupe pour l'île des Soeurs, où il passa la nuit avec les personnes suivantes : Célestin

Vézeau, âgé de quarante-cinq ans ; son fils, Charles, âgé de dix-sept ans ; Wilfrid L'Heureux, âgé de vingt et un ans, et Philéas Vannier, âgé de dix-huit ans, et Joseph Robidoux, âgé de dix-sept ans, tous ouvriers employés à la fabrique de clous de MM. Pillow et Hersey.

Vers quatre heures, dimanche matin, ils partirent tous en chaloupe pour une île voisine, l'île Héron, située au pied des rapides de Lachine. Il entait fort et les vagues étaient fortes. Ils avaient à peine pris le large que la chaloupe s'emplit d'eau et chavira.

Les essayèrent de relever leur embarcation ; après des efforts surhumains, le jeune Vézeau et L'Heureux disparurent. Les quatre autres continuèrent à lutter contre la mort. La chaloupe fut renflée, mais une vague la renversa de nouveau. Vanier et Robidoux, épuisés, poussèrent une lamentation terrible et enfoncèrent à leur tour. Le père Vézeau et Montreuil cramponnés à chaque bout de leur chaland réussirent à le relever.

Ils embarquèrent, et le vieillard épuisé tomba dans la chaloupe remplie d'eau où il se noya. Montreuil était sans connaissance. Le corps de Célestin Vézeau a été transporté à la morgue et le corps notifié.

Le défunt était marié en seconde noce et laisse une femme et une petite fille. Il demeurait au No 2323 rue Manufacture. L'Heureux faisait vivre sa vieille mère sur la rue Centre, Pointe St-Charles.

On dit que samedi les malheureux avaient apporté avec eux une certaine quantité de biisson enivrante, et qu'ils étaient ivres lors du terrible accident.

NOUVELLES DU NORD-OUEST

Winnipeg, 31 mai.—Une terrible bagarre a eu lieu de bonne heure, ce matin, à Wolsley, Territoires du Nord-Ouest.

Moïse Racette, qui vient d'être déchargé du pénitencier pour cause de maladie et de bonne conduite, de concert avec trois autres mépris volèrent des chevaux à Qu'Appelle. La police à cheval les poursuivit jusqu'à Wolsley, où Racette et ses compagnons se réfugièrent dans la maison du père Racette.

Les policiers Mathewson et Hector McLeish qui étaient à leur poursuite, les guettèrent près de la maison et cherchèrent à les arrêter en sortant.

Racette et ses compagnons adrièrent sur le sol avec de violents coups de poing les deux policiers puis ils tirent trois fois sur McLeish, le tuant instantanément. Ils enlevèrent les armes de Mathewson et de McLeish et prirent la fuite.

Ce fut une excitation intense dans le canton.

Une assemblée d'indignation fut tenue immédiatement à Qu'Appelle et des résolutions énergiques furent adoptées pour condamner l'apathie de la police montée.

Un parti composé de douze cavaliers et trois chariots part à l'instant par convoi spécial pour la scène du meurtre puis pour se mettre à la poursuite des meurtriers.

Le sergent Mitchell est parti hier soir pour Ottawa afin de joindre le "Winnibledon team."

Succès étonnant

C'est le devoir de tous ceux qui ont employé le Sirop Allemand de Bosche de faire connaître à leurs amis ses qualités étonnantes dans la guérison de la consommation, des frois sévères, du croup, de l'asthme, de la pneumonie et en fait de toutes les maladies de la gorge et des poumons. Personne ne peut l'employer sans en employer un soulagement immédiat. Trois doses guérissent tous les cas et nous considérons le devoir de tous les pharmaciens, de le recommander au pauvre consommateur mourant. Qu'ils essient au moins une bouteille, car 5000 douzaines de bouteilles ont été vendues l'an dernier et pas un traitement qui n'ait pu réussir. Une médecine connue le Sirop Allemand ne peut être trop connue. Demandez-le à votre pharmacien. Bouteille d'échantillon à l'essai, vendues à 10 cents. Grandeur régulière 75 cents. Vendues par tous les pharmaciens et marchands des États-Unis et du Canada.

NOUVELLES DU JOUR

Personeel

Son Honneur le juge Angers a vendu son yacht *Juliette* à M. H. D. Morgan.

Pas heureuse

Décidément cela prend une tournure épidémique. Encore une demande de séparation de corps et de biens. Cette fois c'est Lévis qui fournit son contingent. On allègue toujours mauvais traitements.

Yachting

Son Honneur le juge Angers a vendu son yacht *Juliette* à M. H. D. Morgan.

Pas heureuse

Décidément cela prend une tournure épidémique. Encore une demande de séparation de corps et de biens. Cette fois c'est Lévis qui fournit son contingent. On allègue toujours mauvais traitements.

empoisonnement

Nous lisons ce qui suit dans l'*Événement* d'hier soir : " Dans un village voisin de cette ville, un enfant est mort après une journée et demie seulement de maladie. Les parents ayant découvert qu'on leur a vendu du lait d'une vache qui n'était pas entièrement délévée, et la mort de l'enfant ayant suivi immédiatement l'absorption de ce lait, ils pensent qu'il y a empoisonnement, et en conséquence ils se proposent de poursuivre le laitier en dommages."

Nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris qu'il était plus que probable que M. le docteur Fiset, analyste officiel, va faire l'analyse chimique du lait en question.

Si le rapport de M. Fiset donne raison au coroner de croire qu'il y a eu négligence criminelle il y aura enquête. Nous nous permettons de poser la question suivante : ne sera-t-il pas trop tard. Pourquoi la loi veut-elle que les coroners n'ouvrent d'enquêtes que quand le crime est à peu près prouvé ? C'est état de choses anormal ne se voit dans aucun autre pays. En Angleterre un procureur ou un ministre refusent carrément de permettre l'inhumation du cadavre d'une personne qui serait décédée sous des épreuves aussi suspectes. En France on va même plus loin, et avec raison, croyons nous. Là on ne permet aucun inhumation avant que le médecin nommé par l'état ait donné un permis d'enterrement. Ici tout le contraire est vrai ; on enterre un peu à droite et à gauche avec les conséquences que l'on sait : à preuve l'affaire de St-Nicolas.

Tout comme celle de la Compagnie du lac St-Jean cette pétition a été vivement approuvée par le Conseil qui a décidé de l'appuyer de toute son influence, vu qu'il était de la plus haute importance de voir au parachèvement de ces deux chemins qui sont appelés à rendre de si grands services à la colonisation et au commerce.

Lecture fut ensuite faite d'un avis officiel, provenant du consulat général de France à Québec, annonçant la mise en opération d'un sifflet à vapeur à la pointe Gallantry, Terranova. Le Conseil a exprimé sa satisfaction au sujet de cette

amélioration vu qu'elle est de nature à diminuer les dangers de la navigation dans le Golfe.

Il y aura réunion spéciale du Bureau de Commerce le huit juin afin de choisir un président en remplacement de M. Beckett qui résigne, donnant pour raison que ses occupations ne lui permettent pas de remplir les devoirs de cette charge.

Accident

Hier matin vers onze heures, une voiture pesante connue sous le nom de *beaucau* conduite par un garçonnet de 10 ou 12 ans, descendait la côte du Palais lorsque le cheval prit le mors aux dents. Le petit garçon lâcha les guides et se blottit au fond de la charette. Chemin faisant, la voiture effleura un cabrot chargé d'un bloc de pierre et montait la côte.

Au pied de la descente le cheval fit mine de prendre la rue St-Nicolas, mais soudain il changea d'idée et prit la rue St-Vallier.

La voiture décrivit un cercle et vint donner sur l'angle du magasin d'épicerie Fraser.

Le choc fut terrible, l'une des ailes de la charette frappa l'enfant à la tête et le lança presque inanimé au milieu de la rue. La charette tourna sens dessus dessous et tomba à un cheveu près du petit garçon.

Les spectateurs de ce drame accoururent en toute hâte et parmi eux le rév. Père Mayeur.

On entra le petit garçon dans la brasserie Boswell et le Dr Lebel lui donna les premiers soins.

L'état du petit blessé qui se nomme Tanguay, paraît-il et demeure au Palais, donne de vives inquiétudes.

Il paraît qu'il s'était embarqué dans la voiture, histoire d'aller faire un tour, mais ne sachant conduire le cheval, celui-ci effarouché a pris le mors aux dents.

Si le petit garçon en réchappe, l'aventure lui servira de bonne leçon.

Noyé inconnu

Le cadavre d'un inconnu a été trouvé sur la grève du Cap-Santé, par un habitant de l'endroit nommé Robert Hamelin. Sur l'ordre du coroner Belleau, ce cadavre a été transporté à Québec hier soir et déposé à la Morgue aux fins d'identification et d'enquête.

Vol et arrestation

Les agents de la sûreté Fleury et Walsh ont arrêté hier matin à son domicile, rue Stuart quartier Montcalm, un jeune homme du nom de Achille Bilo-deau, sur l'inculpation d'avoir volé 25 verges de tweek et cinq mouchoirs de soie au magasin de nouveautés de M. Wm. Charland, à St-Joseph de Lévis.

L'accusé a subi une interrogation sommaire devant Son Honneur le juge Chauveau, et a ensuite été écroué dans la prison en attendant l'enquête.

Noyade et enquête

Nos lecteurs se souviendront que nous avons annoncé, au commencement du mois de mai, la noyade d'un jeune homme du nom de Joseph Desrochers, âgé de 18 ans, qui s'était noyé dans la rivière Beauvillage, paroisse de St-Etienne de Lauzon. Hier matin, le cadavre de ce jeune homme a été repêché par M. Germain Bilo-deau, fils, en face de l'église et à quelques douze arpents de l'endroit où le défunt est tombé à l'eau. Le jury assermenté a rendu un verdict de noyé accidentellement. Le défunt était le neveu et le fils de M. Lagacé que l'on suppose avoir été empoisonné à St-Nicolas. Madame Lagacé, la prisonnière, était la marraine du défunt.

L'affaire de St-Nicolas

D'après ce que nous avons appris hier soir, le célèbre drame de St-Nicolas serait loin d'être rendu à un commencement de fin. Il est rumeur que bon nombre de détails, qui jusqu'à hier étaient inconnus ont été découverts. En conséquence, le dix du courant, lors de la réouverture de l'enquête, un bon nombre de témoins nouveaux seront entendus. Si nos informations sont exactes, il serait question de voyages et de rendez-vous. La prisonnière et Morin, le suicidé, se seraient rencontrés plus souvent qu'il était permis de le croire d'abord.

A St-Nicolas l'excitation augmente et les commentaires vont leur train. Jamais, croyons-nous, une affaire de ce genre a causé tant d'émou.

Yachting

Son Honneur le juge Angers a vendu son yacht *Juliette* à M. H. D. Morgan.

Pas heureuse

Décidément cela prend une tournure épidémique. Encore une demande de séparation de corps et de biens. Cette fois c'est Lévis qui fournit son contingent. On allègue toujours mauvais traitements.

empoisonnement

Nous lisons ce qui suit dans l'*Événement* d'hier soir : " Dans un village voisin de cette ville, un enfant est mort après une journée et demie seulement de maladie. Les parents ayant découvert qu'on leur a vendu du lait d'une vache qui n'était pas entièrement délévée, et la mort de l'enfant ayant suivi immédiatement l'absorption de ce lait, ils pensent qu'il y a empoisonnement, et en conséquence ils se proposent de poursuivre le laitier en dommages."

Nous sommes allés aux renseignements et nous avons appris qu'il était plus que probable que M. le docteur Fiset, analyste officiel, va faire l'analyse chimique du lait en question.

Si le rapport de M. Fiset donne raison au coroner de croire qu'il y a eu négligence criminelle il y aura enquête. Nous nous permettons de poser la question suivante : ne sera-t-il pas trop tard. Pourquoi la loi veut-elle que les coroners n'ouvrent d'enquêtes que quand le crime est à peu près prouvé ? C'est état de choses anormal ne se voit dans aucun autre pays. En Angleterre un procureur ou un ministre refusent carrément de permettre l'inhumation du cadavre d'une personne qui serait décédée sous des épreuves aussi suspectes. En France on va même plus loin, et avec raison, croyons nous. Là on ne permet aucun inhumation avant que le médecin nommé par l'état ait donné un permis d'enterrement. Ici tout le contraire est vrai ; on enterre un peu à droite et à gauche avec les conséquences que l'on sait : à preuve l'affaire de St-Nicolas.

Tout comme celle de la Compagnie du lac St-Jean cette pétition a été vivement approuvée par le Conseil qui a décidé de l'appuyer de toute son influence, vu qu'il était de la plus haute importance de voir au parachèvement de ces deux chemins qui sont appelés à rendre de si grands services à la colonisation et au commerce.

Lecture fut ensuite faite d'un avis officiel, provenant du consulat général de France à Québec, annonçant la mise en opération d'un sifflet à vapeur à la pointe Gallantry, Terranova. Le Conseil a exprimé sa satisfaction au sujet de cette

Tannage a la Façon.

TANNERIE DUGAL, QUEBEC

Ceux qui ont des peaux à faire tanner sont priés de les faire tanner à l'Établissement du tannage, TANNAGE ET CORROYAGE de première qualité Prix modérés.

JOSEPH DUGAL, Tanneur, 230 et 232, rue St-Vallier, Québec.

\$3,000.

A VENDRE UNE HYPOTHEQUE DE DIX ANS à 7 pour cent.

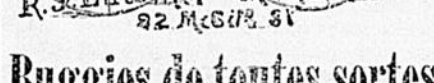
S'adresser à J. & W. REID, Rue St-Paul.

La société Permanente de Construction des Artisans

Assemblée annuelle des actionnaires aura lieu dans le bureau de la société, VENDREMI, le 20 MAI prochain à 4 p. m.

Par ordre, A. J. AUGER, Sec. Trés.

Québec, 13 mai 1887.



Buggies de toutes sortes

Instrument d'Agriculture de toutes sortes

Voitures pour les fermes

COFFRES DE SURETÉ DE TOUTES LES GRANDEURS

LEGARE, 401, rue St-Vallier, St-Sauveur.

A LOTBINIERE

UNE TERRE en partie boisée, ayant trois arpents de front sur 46 de profondeur, avec grange et maison à Lotbinière, le tout en bon état.

Pour les conditions s'adresser au REV. M. BERNIER, Curé de Lotbinière.

Ou M. JOS. LEPAGE, Marchand, à Québec.

23 mai 2 ans

AVIS

Toutes les personnes ayant des réclamations contre la succession de feu le Dr L. J. E. Desjardins du Cap St-James, sont priées de les faire parvenir sans délai à Ches Solym, Gamaclie du Cap St-James, c'est marchand, ou au notaire.

L. P. SIROIS, N. P., 21, rue Couillard, Québec.

A LOUER

Une résidence de dix chambres avec lieux d'aisance (water-closet), située No. 15, rue Perleau quartier du 15 mai, Haute-Ville. Prix modérés.

S'adresser à M. HURLEY, No. 113, porte voisine JE 1m-125

Loterie de l'Union St-Joseph, a St-Roch

GROS LOT : Immeuble de \$1,000

En tout 320 lots d'une valeur collective de \$3,276

LE THIRAGE a été définitivement fixé au 10 JUILLET PROCHAIN

A la salle Jacques-Cartier

Sous la surveillance de M. Fabbé FAGNY, et sous la direction du comité de la Loterie, ayant président M. le chevalier J. E. MARINIER, Sec. du comité, J. B. LAMONTAGNE, Sec. du comité.

Vins et Cognacs analyses

Le cognac de la maison CHS DUQUET & CIE analysé par le REV. M. PAPE, professeur à l'Université Laval et recommandé par les DR LEMIRE ; J. SEVERAL, est en dépôt et en vente dans les maisons suivantes :

HAUTE-VILLE—A. Granier, N. Binet, Ohs Mar tel, FAUBOURG ST-JEAN—Côté et Frère, J. A. Molson, Dion et Frère, Jos. Bussière, J. B. M. Dion ; JOS. MOISAN, M. Boyce et Fils, Ang. Dolisé.

ST-ROCH—Favette et Prévoist, M. Ed. Clark ; A. Paré, El. Paradis, M. W. Coleman, C. Belanger, Chs. S. Rivier, Dubucq, J. C. J. E. Asselin, N. Chouinard et Cie, G. N. Pelletier, George Prolet, Prudent Rousseau, P. A. Gingras, F. C. Lefrançois, Emile Gagnon, E. A. Emoué.

PALAIS—El. Robitaille.

BASSE-VILLE—Croteau et Frère, Misael Thibault, E. Angers, Toussaint et Cie, Labrie et Gagné, F. Genest, N. S. Hardy.

ST-SAUVEUR—Fr. Anger, Jos. L'Hérault Arthur Prolet, F. Barry, Étienne Robitaille.

HOTELIERS ET RESTAURATEURS—J. B. et Z. Lafrence, J. P. Lavallée, Theo. Charbonneau, P. Dery et Cie, A. Fraser.

RIVIERE-DU-LOUP (en bas)—L. H. Lavoisier, J. St-Jean, et 22-23, rue St-Pierre, N. Gaurin, Jos. Desautels.

ST-THOMAS (Montsanguy)—Cy. Bernatchez, Louis Létourneau.

Prix \$1.00 la Bouteille

Les personnes voulant en prendre dépôt voudront bien s'adresser à la

CAVE FRANCAISE

No. 111, Rue St-Pierre ARTHUR TOUSSAINT & Cie 10 mars. E & J 70

Fonderie Demers & Riverin RUE ST-PAUL QUEBEC

MM. DEMERS & RIVERIN informent le public en général qu'ils viennent de recevoir le plus bel assortiment de Poêles de Cuisine de toute sorte à des prix défiant toute concurrence.

Tous jours en magasin un assortiment de poêles simples, doubles et à trois poils et à charbon, ustensiles de cuisine tels que chaudières, etc., etc.

PRIX MODERES, CONDITIONS LIBERALES

Les gens qui ont des poêles à vendre ou à acheter, nous en vendons aussi les vieux poêles et achetons la vieille fonte.

Une visite est respectueusement invitée. J & E 1m

Pour être lu attentivement

A MM. GINGRAS, LANGLOIS & CIE. MESSIEURS,

Ma femme a souffert depuis 25 ans de la maladie des reins. Après avoir inutilement essayé de toutes les méthodes elle a fait usage de l'EAU ST-LEON. Quelques semaines de traitement ont suffi pour la guérir et sa santé est maintenant parfaite.

AVANTAGES EXCEPTIONNELS GRANDE REDUCTION

Sacrifice d'une immense quantité de marchandises dans la maison tout récemment occupée par MM. Blais & Emoué.

I. A. FORTIN

qui à partir de SAMEDI, le 7 MAI, et pour quelques semaines suivantes a transporté toutes ses marchandises dans la maison tout récemment occupée par MM. Blais & Emoué.

No. 215 et 219, rue St-Joseph St-Roch

Atteint par un accès de rhumatisme de tous les membres on peut se procurer de l'EAU ST-LEON et du Pont, actuellement en réparation. I. A. FORTIN. 1m

TAPIS

Les personnes qui ont l'honneur d'informer leurs amis clients, aussi bien que toutes les personnes qui seraient jusqu'à ce jour restées étrangères à leur établissement, que leur département de tapis, situé Côte Lamontagne, est maintenant au complet. Leurs tapis de Bruxelles, Tapiserie et Royal, Axminster, Velours, sont de plus beaux, et leurs prix des plus faciles pour l'étranger, variant de 50 à 22.00 la verge.

Aussi, un assortiment bien choisi de pelures écossaises, Anglaises, Américaines et Canadiennes de différents épaisseurs et qualités.

Ridoux, dentelles, nœuds, pluches et brocatelles, nœuds, coussins de soie, perles, tissus de soie, chaînes et apais pour rideaux, garnitures d'escaliers, moutons de crin et de laine, miroirs, lits en fer et les rideaux métalliques à ressorts métalliques, etc.

On invite les gens à visiter l'établissement. JON. HANDEL & CIE., COTE LAMONTAGNE JE 721



FROST & WOOD SMITHS FALLS, ONT., Manufacturiers d'instruments agricoles

Le plaisir d'informer leurs amis et le public que leur stock du printemps est arrivé et peut être vu à leur magasin de commerce, 101, rue St-Joseph, à Québec.

Moissonneuse liense à corde, en fauchaises, rateaux, moissonneuses, charnières en acier, herse à acier, semoir combinés, loupes-levées, houe à cheval, moulins à beurre, etc. etc. Aussi en stock des engins, des moulins à bardeaux, moulins à moulin, moulin à scie, planers et toutes autres machines dans cette ligne de commerce.

Aussi des instruments pour réparer les articles ci-haut mentionnés. SPECIALITE — LE "DUTTON," le plus grand inventeur du jour destiné à nettoyer.

Une visite des personnes ayant besoin d'articles qui se trouvent dans notre ligne de commerce est respectueusement sollicitée.

W. A. ROSS, Administrateur 30, rue St-Paul, Québec J & E 218

Vapeur Orleans

A partir du 10 mai 1887, ce vapeur quittera

Table with columns: DE LIEU, DE QUÉBEC, 15 00 a.m., 8 00 a.m., 10 00 a.m., 1 30 p.m., 3 30 p.m., 5 30 p.m., 11 30 a.m., 1 45 p.m